



Rapport ESG 2023

Une mise à jour sur la performance en
matière de développement durable des LNC



Canadian Nuclear
Laboratories

Laboratoires Nucléaires
Canadiens

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

- À propos du présent rapport
- Messages des membres de la haute direction
- Qui nous sommes

Enjeux ESG des LNC

- Stratégie et impacts ESG
- Participation et impact des parties prenantes
- Relations avec les peuples autochtones
- Surveillance et responsabilité ESG
- Gestion des risques ESG

Rendement ESG

- Faits saillants liés aux enjeux ESG
- Rendement par rapport aux cibles ESG

Gestion de l'environnement

- Introduction
- Gestion des déchets
- Résilience face aux changements climatiques
 - Changements climatiques
 - Gestion énergétique
 - Innovation technologique
- Services liés à l'écosystème
 - Gestion de l'eau et des eaux usées
 - Biodiversité et utilisation des terres

Personnes et communautés

- Introduction
- Relations communautaires
 - Développement communautaire et économique
 - Sécurité publique et préparatifs d'urgence
- Engagement et bien-être des employés
 - Santé, sécurité et bien-être
 - Diversité, équité et inclusion
 - Attraction et perfectionnement des talents

Gestion responsable

- Introduction
- Leadership efficace
 - Leadership et responsabilité
 - Éthique, intégrité et transparence
- Protection des renseignements personnels et sécurité des données
- Chaîne d'approvisionnement responsable
 - Approvisionnement durable

Notre parcours se poursuit...

Annexe A : Données ESG des LNC

À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT

Reconnaissance du territoire

Les Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC) reconnaissent que leurs activités d'un bout à l'autre du Canada se déroulent sur les territoires traditionnels et non cédés des peuples autochtones, et nous reconnaissons l'histoire unique, les croyances spirituelles, les pratiques culturelles ainsi que et les langues de ces communautés. Nous sommes également fermement engagés à participer à la démarche de réconciliation du Canada.

Portée

Le Rapport actuel sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) couvre les activités des LNC dans l'ensemble du Canada. Publié en novembre 2023, ce rapport résume nos activités ESG et les progrès que nous avons réalisés dans la mise en œuvre de nos priorités stratégiques pour l'exercice clos le 31 mars 2023 de l'année fiscale, à moins d'indication contraire. Les LNC publient un rapport sur les enjeux ESG chaque année. Veuillez cliquer ici pour avoir accès à nos anciens rapports et ici pour des liens vers des rapports connexes.

Normes d'information

Pour guider nos rapports sur les enjeux ESG, nous nous alignons sur les orientations de la Global Reporting Initiative (GRI), du Sustainability Accounting Standards Board (SASB), du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et du Forum économique mondial (FEM). Nous avons l'intention d'aligner nos futures publications sur les Normes internationales d'information financière (IFRS) sur la durabilité, et nous étudions la possibilité de participer au Groupe de travail sur l'information financière relative à la nature (Task Force on Nature-related Financial Disclosures, ou TNFD). Veuillez consulter l'Annexe A pour le tableau de données ci-joint avec les indicateurs ESG pertinents alignés sur ces cadres. Ces derniers sont reconnus par le secteur, ainsi que l'engagement de nos parties prenantes, ont permis de déterminer les sujets et les priorités les plus importants pour notre organisation.

Mise en garde à l'égard de l'information prospective

Le présent Rapport sur les enjeux ESG contient de l'information prospective et des énoncés prospectifs ainsi que des hypothèses concernant notamment notre rendement environnemental, social et économique au Canada. Cette information prospective porte, sans toutefois s'y limiter, sur nos objectifs et les stratégies que nous mettons en œuvre pour les atteindre, ainsi que sur nos convictions, nos plans, nos attentes, nos aspirations, nos estimations ou nos intentions.

L'information prospective figurant dans le présent Rapport sur les enjeux ESG décrit nos attentes à la date du présent rapport et est susceptible d'être modifiée. L'information prospective figurant dans ce Rapport sur les enjeux ESG est assortie de mises en garde tout au long de ce rapport.

MESSAGE EXÉCUTIF

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Une année de croissance pour notre stratégie de durabilité



En tant que dirigeant principal des LNC depuis maintenant plus de trois ans, il m'est toujours intéressant de jeter un regard sur l'exercice écoulé afin d'évaluer comment nos ambitions annuelles se confrontent aux réalités du monde des affaires. Bien que chaque exercice soit assorti de son lot d'échecs et de réussites, je pense que l'exercice 2022-2023 a été marqué par de grands progrès et une croissance significative pour la stratégie de développement durable des LNC.

Parlons tout d'abord du lancement de notre nouvelle stratégie d'entreprise, appelée Vision 2030, qui trace une nouvelle voie pour le laboratoire nucléaire national du Canada et vise à construire des LNC plus durables. La nouvelle stratégie organise les activités des LNC autour de trois piliers stratégiques – restaurer et protéger l'environnement, faire progresser les technologies d'énergie propre et contribuer à la santé des Canadiens – qui soutiennent directement les objectifs nationaux de développement durable dans les domaines de la santé publique, de la sécurité nationale, de la gestion de l'environnement et de l'énergie propre.

À cette nouvelle vision s'ajoute la réalisation de notre première évaluation de l'importance relative des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Ce processus extrêmement important permet aux LNC d'examiner leurs propres activités à travers les yeux de leurs nombreuses parties prenantes, tant internes qu'externes, et d'identifier les sujets, les questions et les possibilités liés au développement durable auxquels nous devons accorder la priorité. Grâce à ces informations, les LNC sont mieux préparés que jamais à mettre en œuvre des politiques ESG plus efficaces, à s'aligner avec succès sur les normes internationales d'information, en plus d'identifier et de gérer les risques et les occasions liés à nos objectifs de durabilité.

L'an dernier, les LNC ont livré à leur client, Énergie atomique du Canada limitée (EACL), leur tout premier rapport sur le climat, qui intègre les recommandations du Groupe de travail sur les informations financières relatives au climat (GIFCC). Cette année, nous rendons compte publiquement des recommandations du GIFCC, qui sont intégrées tout au long de ce rapport. Il s'agit d'une grande réalisation qui a exigé que nous formions et sensibilisions des centaines d'employés des LNC, y compris notre équipe de direction et les membres de notre conseil d'administration, aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. Grâce à ce rapport et à ses principales conclusions, nous serons en mesure de comprendre et de gérer les risques liés au climat pour notre entreprise.

Ces résultats nous aideront à prendre des décisions qui assureront des activités plus durables dans les années à venir, mais aussi le travail quotidien accompli ces dernières années – grâce au travail acharné, à la persévérance et à la créativité de notre personnel, qui est une base solide sur laquelle nous pouvons nous appuyer. Ce travail est présenté tout au long des pages de notre rapport, et je vous encourage à prendre le temps de lire les efforts considérables que nous avons déployés pour être en harmonie avec la nature, créer un environnement de travail plus sain pour notre personnel et offrir des possibilités économiques aux communautés locales et aux communautés autochtones.

Comme mentionné, nous avons connu un excellent exercice, et je suis fier de notre croissance dans l'élaboration et la mise en œuvre de notre stratégie de développement durable. Il reste néanmoins beaucoup à faire : de nouvelles ambitions à fixer et à réaliser dans les années à venir. Je suis persuadé que nos plans et les membres de notre personnel nous permettront de relever les défis complexes qui nous attendent, tout en fournissant les produits et services de science et de technologie nucléaires dont le pays est en droit de s'attendre de la part du laboratoire nucléaire national du Canada.

Joe McBrearty

Président et directeur général des LNC

MESSAGE DU VICE-PRÉSIDENT, SSSE

Lorsqu'il s'agit de durabilité, les détails font toute la différence



Les nouveaux employés des LNC sont sans doute surpris de l'attention que nous portons à la population de tortues d'un campus axé sur la science et la technologie nucléaires. Cinq espèces de tortues présentes sur le site de Chalk River sont désormais classées comme espèces en péril, et notre personnel comprend que ces animaux bien-aimés ont besoin d'être protégés. Qui plus est, ils savent que même les plus petits incidents, comme la mort précoce d'une seule femelle adulte, peuvent avoir de grandes répercussions sur l'avenir de ces espèces en péril.

En préparant ce rapport, j'ai été fier de constater l'attention portée aux détails, ainsi que la volonté de comprendre et d'apprécier comment les moindres gestes et les plus petites décisions peuvent avoir des conséquences significatives. Lorsqu'il s'agit de développement durable, les détails font toute la différence, et ce travail acharné a mené à des réalisations importantes qui ont permis de réduire notre empreinte environnementale, de mieux protéger et soutenir notre personnel, et de cultiver la confiance des communautés locales et de nos partenaires autochtones.

Nul besoin de me croire sur parole : cette année, les LNC ont reçu plusieurs nominations et le prix du Wildlife Habitat Council, qui reconnaissent notre engagement en faveur de la préservation des espèces et des habitats vulnérables sur les terres où nous exerçons des activités. Nous avons aussi reçu le prix de reconnaissance du Service canadien des forêts pour notre Plan de gestion forestière, qui garantit que nous avons favorisé et développé un habitat de qualité pour les espèces présentes sur le site pour les décennies à venir, et nous avons fait partie de la délégation canadienne lors de la 15e Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (COP15).

Au-delà du rendement environnemental, nous avons également achevé avec succès une évaluation préalable à la certification ISO 45001 qui permet aux LNC d'obtenir la certification de son système de gestion de la santé et de la sécurité, et nous avons réalisé un examen de la sécurité psychologique dans le cadre de nos efforts de mise en œuvre de la Norme nationale sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail. Les LNC continuent également d'étudier et d'adopter de nouveaux services et de nouvelles occasions afin de soutenir la santé et le bien-être de leurs employés, y compris la réouverture de notre centre de bien-être des employés sur le site de Chalk River, l'organisation d'un salon du bien-être, l'offre de services de soutien psychologique sur nos sites et l'introduction de salles de bien-être.

Enfin, nos programmes d'engagement du public et des communautés autochtones ont connu un exercice extrêmement fructueux. Outre le lancement de notre populaire camp d'été scientifique à l'intention des jeunes de la région, les LNC ont également accueilli un nombre record de participants à la journée portes ouvertes 2022 des Laboratoires de Chalk River. C'est dans le cadre de leur travail visant à établir des relations à long terme avec les communautés autochtones que les LNC ont cependant connu leur réalisation la plus significative cette année. Ce travail a abouti à la signature d'une entente de partenariat à long terme avec la Première Nation des Algonquins de Pikwakanagan (PNAP) qui officialise les relations entre les LNC, EACL et une Première Nation algonquine locale avec laquelle nous travaillerons en étroite collaboration.

Qu'il s'agisse de la protection de toutes petites tortues ou de la construction d'une des installations de recherche nucléaire les plus importantes jamais construites au Canada auparavant, les LNC s'engagent à ne jamais négliger les détails. Vous trouverez plus d'informations dans le présent rapport, ce qui, je l'espère, illustrera à quel point nos employés travaillent sans relâche pour s'assurer que chaque geste, du plus petit au plus grand, est approprié, alors que nous nous efforçons de construire un avenir durable pour le laboratoire nucléaire national du Canada.

Jeff Willman
Vice-président, SSSE

QUI NOUS SOMMES

Les LNC sont les laboratoires nucléaires nationaux du Canada et notre organisation est considérée comme un chef de file à l'échelle mondiale dans la mise au point d'applications pacifiques et novatrices de la technologie nucléaire. Grâce à notre expertise de plus de 70 ans en tant que principale organisation de sciences et technologie nucléaires au Canada, nous nous efforçons de proposer des solutions innovantes au nom de la population canadienne, y compris l'énergie carboneutre, les traitements contre le cancer et autres types de thérapies, les technologies de non-prolifération et les solutions de gestion des déchets.

Dans le cadre du Plan de travail Fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires (FASTN), les LNC servent les intérêts collectifs de 14 ministères et organismes fédéraux dans les domaines de la santé, de la sûreté et de la sécurité nucléaires, de l'énergie et de l'environnement. Bien qu'Énergie atomique du Canada limitée (EACL) administre le plan de travail FASTN, une grande partie de la mise en œuvre de ce plan s'appuie sur la vaste expertise des LNC et sur le grand nombre d'installations, de technologies et de matériels de recherche nucléaire de pointe situés aux Laboratoires de Chalk River, le plus grand complexe scientifique et technologique du Canada, qui est exploité par les LNC. Dans le but de promouvoir l'innovation, les Laboratoires de Chalk River font actuellement l'objet d'une vaste opération de revitalisation visant à moderniser les infrastructures essentielles du site et à investir dans de nouvelles installations scientifiques de calibre mondial. Ce programme d'investissement s'inscrit dans une transformation du campus sur 10 ans qui est financée par un investissement de 1,2 milliard de dollars d'EACL, le propriétaire du site, au nom du gouvernement du Canada.

En plus de faire profiter le secteur nucléaire et le gouvernement fédéral de notre expertise nucléaire, les LNC comptent aussi les ressources et l'ambition pour faire progresser les technologies dans tous les secteurs. Les LNC sont un lien entre l'industrie, les universités et le gouvernement, collaborant avec des organisations qui sont sur la même longueur d'onde pour découvrir et commercialiser des solutions qui prennent en charge les besoins nationaux essentiels.

Les LNC gèrent des sites de recherche et d'assainissement nucléaires dans tout le Canada, y compris notre campus principal, les Laboratoires de Chalk River. Les LNC gèrent également l'assainissement et le déclassement du site des Laboratoires de Whiteshell, près de Winnipeg, au Manitoba, un ancien campus de recherche qui a été exploité de 1961 à 1997, ainsi que l'exécution de l'Initiative dans la région de Port Hope, dans le cadre de laquelle nous soutenons l'engagement du gouvernement du Canada de nettoyer sécuritairement les déchets radioactifs historiques de faible activité dans deux municipalités de l'Ontario. En plus de ces sites, les LNC maintiennent un petit nombre de membres du personnel dans un certain nombre d'emplacements d'un bout à l'autre du pays, gérant des projets commerciaux, dirigeant des travaux universitaires, mettant en œuvre des améliorations environnementales et mettant hors service des installations redondantes et prototypes.

Dans tout ce que nous faisons, nous appliquons et respectons la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones comme un cadre qui reconnaît les droits fondamentaux de la personne et l'autodétermination des peuples et des communautés autochtones. Nous sommes déterminés à nous engager dans l'esprit du consentement préalable, donné librement et éclairé, ainsi qu'à fournir à long terme des avantages durables issus du développement économique, et à éduquer et former le personnel et la direction à l'histoire des peuples autochtones. En termes plus généraux, nos efforts en matière d'enjeux ESG dans les secteurs où nous pouvons avoir le plus grand impact sont guidés par les Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD). Par ailleurs, nous développons activement notre engagement dans la campagne de Parité d'ici 30, qui vise à accélérer l'égalité et la diversité des genres dans les transitions vers des énergies propres, avec pour objectif de finaliser notre engagement d'ici la fin de l'exercice 2023-2024.



STRATÉGIE ET IMPACTS ESG

Vision 2030 est notre feuille de route stratégique pour des LNC durables à long terme. Au cours des 10 prochaines années, Vision 2030 tracera la voie qui fera des LNC un leader de l'innovation nucléaire dans trois domaines critiques d'importance nationale : restaurer et protéger l'environnement, faire progresser les technologies d'énergie propre pour lutter contre les changements climatiques et utiliser la science nucléaire pour sauver des vies. À leur tour, les domaines d'intérêt de Vision 2030 influent sur nos priorités, notre orientation et notre approche en matière d'enjeux ESG.

En 2021, nous avons élaboré le Plan de développement durable des LNC afin de démontrer notre approche globale et exhaustive de la gestion des objectifs de durabilité, en soutien à la stratégie ESG d'EACL. S'appuyant sur le Plan de durabilité, notre cadre de mise en œuvre et notre plan ESG guident notre approche de la gestion des risques et des opportunités environnementaux et sociaux afin de soutenir les objectifs à long terme des LNC, ainsi que les objectifs d'EACL et du gouvernement du Canada. Le cadre de mise en œuvre, qui n'en est qu'à ses débuts, définit d'importants objectifs ESG liés à la gouvernance, aux responsabilités, aux stratégies, aux actions, aux indicateurs de rendement clé et aux cibles (à court, moyen et long terme). Au cours des 12 prochains mois, nous continuerons à affiner et à finaliser ce plan et ce cadre, ainsi qu'à faciliter d'importants processus commerciaux, stratégiques et financiers pour soutenir sa mise en œuvre.

Au printemps, dans le cadre de l'établissement d'une orientation stratégique pour les LNC en matière d'enjeux ESG, nous avons mené une évaluation de l'importance relative des enjeux ESG afin de préciser nos priorités à cet égard et d'identifier les principaux domaines d'impact. Cette évaluation s'appuie sur nos grands thèmes précédents, éclairés par la stratégie ESG d'EACL, tout en les affinant. Notre évaluation actualisée de l'importance relative repose sur la récente évaluation de l'importance relative d'EACL ainsi que sur un exercice complet de mobilisation des parties prenantes, dont une vaste enquête menée auprès de plus de 700 parties prenantes et des entretiens approfondis avec plus de 20 personnes, afin de recueillir des commentaires et de préciser nos priorités et nos domaines d'impact en ce qui a trait aux enjeux ESG. L'évaluation d'impact s'est appuyée sur l'univers des risques d'entreprise des LNC dans le but d'évaluer les risques et les opportunités associés aux grands thèmes de manière à comprendre les niveaux d'impact, qu'ils soient faibles, moyens ou élevés. À l'issue de l'évaluation, les domaines à fort impact relevés sont les suivants : relations avec les peuples autochtones, gestion des déchets, résilience face aux changements climatiques et leadership efficace.

Les résultats de l'évaluation ont permis de définir les principales priorités stratégiques des LNC en matière d'enjeux ESG en identifiant les éléments fondamentaux du programme, les piliers ESG globaux, les domaines d'intérêt et l'alignement sur les ODD de l'ONU, comme le montre la figure 1 ci-dessous. Grâce à l'évaluation de l'importance relative des enjeux ESG, nos grands thèmes sont désormais davantage alignés sur la stratégie ESG d'EACL.



Figure 1. Priorités des LNC en matière d'enjeux ESG

À l'automne 2022, nous avons réalisé une analyse qualitative des scénarios climatiques afin d'identifier les principaux risques et opportunités liés au climat pertinent pour les LNC et de comprendre leurs répercussions sur nos activités et notre chaîne de valeur. Ces informations sont résumées ci-dessous.

Tableau 1. Risques et occasions liés au climat des LNC

Risque / occasion	Amplitude	Description de l'impact
Risques physiques liés au climat		
1. Inondations (fluviales et pluviales)	Modérée	L'augmentation des inondations peut endommager les installations des LNC, l'infrastructure hors terre, l'équipement, l'infrastructure électrique entraînant des coupures d'électricité, bloquer les routes d'accès causant des perturbations de la chaîne d'approvisionnement ou conduire à une augmentation de l'entretien des bassins de retenue.
2. Augmentation des incendies de forêt	Modérée	L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des incendies peut endommager les installations, l'infrastructure hors terre, l'équipement et l'infrastructure électrique entraînant des coupures d'électricité, bloquer l'accès routier au site posant des problèmes de sécurité et perturbant la chaîne d'approvisionnement, et entraîner des répercussions sur la santé des travailleurs sur le site.
3. Températures extrêmes – chaleur	Modérée	L'augmentation des chaleurs extrêmes peut accroître la demande des systèmes chauffage, ventilation et climatisation (CVC) et d'autres systèmes mécaniques ou électriques, avoir des répercussions sur la santé et la sécurité des travailleurs, et entraîner des perturbations du travail en laboratoire.
4. Vitesse des vents extrêmes	Modérée	L'augmentation des vents extrêmes (microrafales, cyclones) peut endommager l'infrastructure, perturber la distribution de l'énergie et causer des pannes d'électricité ou affecter les activités.
5. Gel-dégel	Modérée	Des écarts de température de plus grande envergure et des fluctuations rapides des températures peuvent entraîner un entretien accru des infrastructures.

Risque / occasion	Ampleur	Description de l'impact
Risques de transition liés au climat		
1. Risque d'atteinte à la réputation	Modérée	La surveillance accrue du public sur la responsabilité et la gestion des problèmes liés au climat peut porter atteinte à notre réputation. Au fur et à mesure que le climat change, la fréquence et la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes augmentent, ce qui accroît le risque d'incidents qui peuvent être très visibles pour le public. Cela peut avoir un impact négatif sur la perception des LNC par le public.

Risque / occasion	Ampleur	Description de l'impact
Occasions de transition liées au climat		
1. Introduction de nouvelles technologies	Élevée	L'introduction de progrès dans la technologie nucléaire, y compris les petits réacteurs modulaires (PRM) et d'autres types de réacteurs, jouera un rôle essentiel pour que le Canada atteigne ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.
2. Demande croissante en sources d'énergie nucléaire	Élevée	Les possibilités de financement des technologies énergétiques à faibles émissions devraient augmenter. Associée à une réglementation gouvernementale supplémentaire (tarification du carbone), cette évolution augmentera la demande de produits et de services nucléaires des LNC. Les infrastructures existantes continuant à vieillir, la demande d'énergie supplémentaire, en particulier dans les zones très peuplées, stimulera la croissance, d'autant plus que les réseaux recherchent des sources énergétiques à faibles émissions.
3. Planification et amélioration de la gestion des terrains	Élevée	La gestion et l'assainissement des terrains des LNC va rehausser la biodiversité grâce à la protection et à la réhabilitation des habitats et de la migration, la séquestration du carbone en y incluant les forêts, et évitera la conversion des terrains. Les LNC continueront à mettre en œuvre leur Plan de gestion forestière, qui intègre la gestion et la planification des terrains dans les plans de développement. Ce plan soutient l'ambition des LNC d'atteindre la carboneutralité en tirant parti de leurs activités de séquestration du carbone.

Dans l'ensemble, nous avons tiré parti de l'analyse de l'importance relative des enjeux ESG et de l'analyse des scénarios climatiques pour identifier et comprendre les principaux domaines d'impact des LNC et pour permettre une compréhension plus complète de la création de valeur à l'appui des objectifs du programme Vision 2030 des LNC.

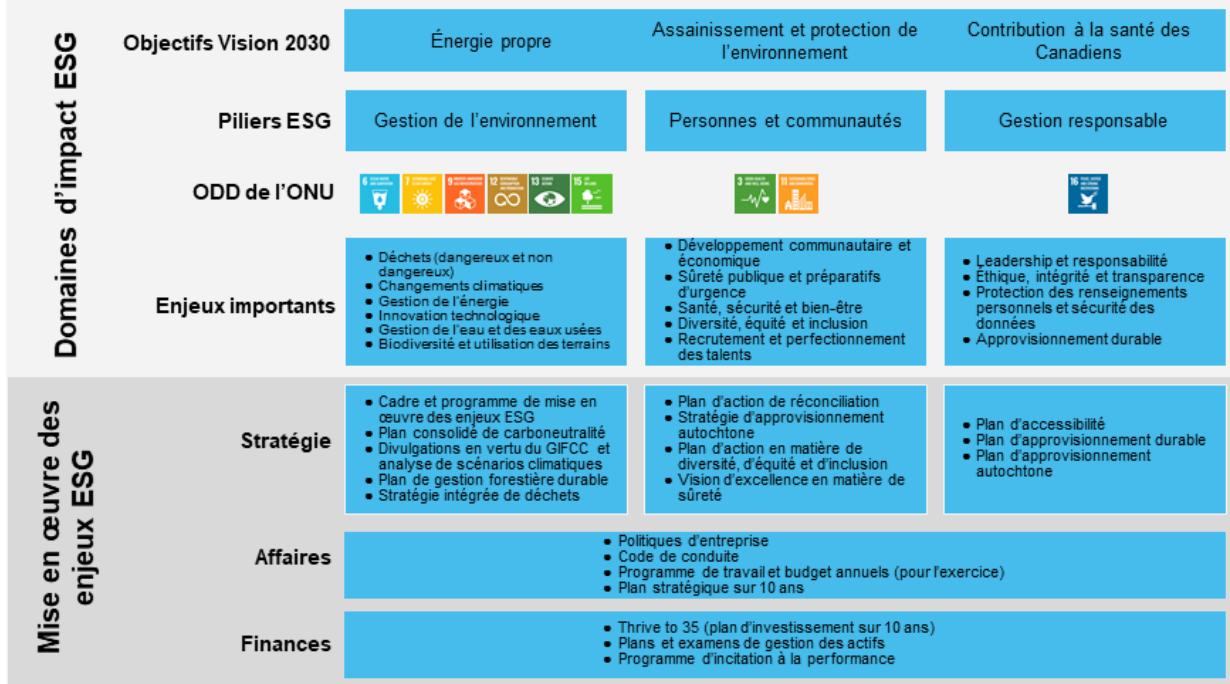


Figure 2. Mise en œuvre de la stratégie ESG

Figure 2. Mise en œuvre de la stratégie ESG

RELATIONS AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES

Les LNC reconnaissent que leurs activités d'un bout à l'autre du Canada se déroulent sur les territoires traditionnels et non cédés des peuples et des communautés autochtones, et nous reconnaissons l'histoire unique, les croyances spirituelles, les pratiques culturelles et les langues de ces communautés. Qui plus est, les LNC reconnaissent les droits constitutionnellement protégés des peuples autochtones au Canada et l'importance de la relation entre les peuples autochtones et leurs terres traditionnelles. À ce titre, les LNC s'engagent fermement à participer activement au processus de réconciliation du Canada, y compris à la mise en œuvre de l'appel à l'action n° 92 du rapport de la Commission de vérité et réconciliation (CVR), afin de promouvoir activement les entreprises autochtones locaux et de leur permettre de bénéficier d'occasions économiques. Nous reconnaissons que de nombreuses entreprises et communautés autochtones attendent d'elles qu'elles participent aux occasions de développement économique sur leurs territoires traditionnels et issus de traités.

Objectifs commerciaux et de réconciliation

Nos objectifs et nos actions, en suivant les recommandations de l'appel à l'action n° 92 de la CVR, sont les suivants :

- Entretenir des relations respectueuses avec les nations, les peuples et les organisations autochtones par le biais d'un engagement significatif passant par l'établissement d'ententes de partenariat à long terme (EPLT). À date les LNC ont signé 23 ententes avec des communautés autochtones.
- Renforcer les capacités des entreprises autochtones afin qu'elles prospèrent en tant qu'entrepreneures et sous-traitantes des LNC. Les LNC ont mis sur pied une stratégie d'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones qui vise à créer des occasions économiques à travers notre chaîne d'approvisionnement.
- Offrir des occasions au personnel et à la direction des LNC de mieux comprendre l'histoire autochtone au Canada, notamment les visions du monde autochtones et la relation à la terre, les traités précoloniaux et le droit autochtone, ainsi que l'histoire et l'impact des pensionnats. Nous considérons que cette démarche s'inscrit dans notre engagement à long terme envers les nations autochtones et fait partie intégrante de notre relation permanente. Cette année, environ 120 membres du personnel ont participé à trois séances indépendantes sur la formation éclairée par les traumatismes.
- Les LNC s'engagent à gérer l'environnement, à inclure les connaissances autochtones et à assurer la participation des communautés autochtones dans nos projets. Nos programmes environnementaux collaboratifs aux Laboratoires de Whiteshell et notre projet de recherche en collaboration avec la Première Nation des Dénés de la rivière Clearwater sont deux exemples de la manière dont nous avons intégré les connaissances traditionnelles dans notre travail.

L'engagement des LNC en faveur de la réconciliation s'est reflété dans notre récente évaluation de l'importance relative, qui a officialisé les relations avec les peuples autochtones en tant qu'élément fondamental du programme ESG afin d'intégrer la réconciliation dans l'ensemble de nos stratégies, processus et approches ESG. Nous sommes encouragés de favoriser une connexion et un dialogue significatif avec les communautés autochtones concernant chacun de nos domaines d'intérêt ESG.

Pour les LNC, la réconciliation est un processus d'apprentissage continu. Grâce au plan d'action de réconciliation, nous continuerons à développer les relations existantes entre les LNC et les nations et communautés autochtones, tout en adaptant nos approches afin d'améliorer et d'enrichir nos efforts en matière de mobilisation autochtone. Pour obtenir plus de détails sur les activités des LNC au cours des 12 derniers mois, veuillez vous référer à la section Développement communautaire et économique afin de comprendre comment nous établissons des relations authentiques avec les communautés autochtones.

APPEL À L'ACTION NO 92 DE LA CVR

« Nous demandons au secteur des entreprises du Canada d'adopter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones en tant que cadre de réconciliation et d'appliquer les normes et les principes qui s'y rattachent dans le cadre des politiques organisationnelles et des principales activités opérationnelles touchant les peuples autochtones, leurs terres et leurs ressources; les mesures demandées comprennent, mais sans s'y limiter, les suivantes :

- I. s'engager à tenir des consultations significatives, établir des relations respectueuses et obtenir le consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones avant de lancer des projets de développement économique;
- II. veiller à ce que les peuples autochtones aient un accès équitable aux emplois, à la formation et aux possibilités de formation dans le secteur des entreprises et à ce que les communautés autochtones retirent des avantages à long terme des projets de développement économique;
- III. donner aux cadres supérieurs et aux employés de l'information sur l'histoire des peuples autochtones, y compris en ce qui touche l'histoire et les séquelles des pensionnats, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, les traités et les droits des autochtones, le droit autochtone et les relations entre l'État et les Autochtones. À cet égard, il faudra, plus particulièrement, offrir une formation axée sur les compétences pour ce qui est de l'aptitude interculturelle, du règlement de différends, des droits de la personne et de la lutte contre le racisme. »

Participation et impact des parties prenantes

Notre programme d'information publique s'efforce d'instaurer une sensibilisation proactive, la confiance et la transparence avec toutes nos parties prenantes par la diffusion régulière de contenu sur le Web, de communications et de rapports imprimés et électroniques, de communiqués de presse, de webinaires, de commandites, de réunions communautaires, de groupes consultatifs communautaires, d'enquêtes et d'événements en personne (pour plus de détails, veuillez consulter la section Relations communautaires). Nous entretenons des relations suivies avec la communauté par l'intermédiaire de nos conseils et comités publics, tels que le Conseil de gestion de l'environnement de Chalk River, le Comité consultatif communautaire, le comité de liaison publique des Laboratoires de Whiteshell et le groupe de liaison des citoyens du projet de Port Hope. Nous participons activement aux groupes et associations de l'industrie, notamment l'Association Nucléaire Canadienne, le CANDU Owners Group et son comité directeur de la sûreté nucléaire, le Nuclear Environmental Affairs Peer Group et l'Environmental Impact Task Team.

Nous communiquons régulièrement avec nos parties prenantes tout au long de l'année afin de nous assurer que nous répondons à leurs besoins, ainsi qu'aux nôtres, en matière de communication et d'activités. Le tableau ci-dessous montre comment les LNC créent de la valeur – du renforcement des compétences jusqu'à la sensibilisation, en passant par la planification participative – grâce à l'engagement de leurs parties prenantes, et comment ce travail contribue à la réalisation de plusieurs de nos priorités stratégiques.

Notre approche de la création de valeur pour les communautés autochtones, en tant que détenteurs de droits distincts protégés par la Constitution du Canada, est abordée à la section Relations avec les peuples autochtones et à la section Relations communautaires.

Tableau 2. Parties prenantes des LNC

Groupe des parties prenantes	Domaines d'intérêt des LNC en matière de création de valeur	Lien avec les priorités stratégiques
Employés	Renforcement des capacités par la formation et le perfectionnement des employés afin d'accroître les compétences, de promouvoir la croissance, de maintenir la motivation et d'investir dans le développement de notre main-d'œuvre. Accent sur la santé et la sécurité pour permettre un fort sentiment de sécurité et d'appartenance au travail et favoriser une approche globale de la santé mentale, physique et émotionnelle en dehors du travail.	Une main-d'œuvre engagée, en bonne santé et bien formée nous permet d'attirer et de retenir les meilleurs talents tout en continuant à innover pour atteindre nos objectifs stratégiques.
Membres de la communauté et groupes communautaires	Investissement socio-économique par le biais de l'emploi, des pratiques d'approvisionnement et de projets tels que le projet North Forge East qui stimule l'entrepreneuriat local. Protection et réhabilitation des écosystèmes locaux par le biais d'une variété de projets et de stratégies de biodiversité visant à tirer parti de solutions fondées sur la nature. Communautés informées par le biais d'un engagement et d'une communication étendue afin de nous assurer que les membres de la communauté sont sensibilisés, informés et consultés sur les questions relatives à nos opérations.	En favorisant l'épanouissement des communautés qui entourent nos sites, nous sommes en mesure de tirer parti des talents et des ressources locales tout en atténuant le risque d'atteinte à la réputation, ce qui nous permet de fonctionner et d'innover de manière efficace.

Groupe des parties prenantes	Domaines d'intérêt des LNC en matière de création de valeur	Lien avec les priorités stratégiques
Parties prenantes sectorielles	<p>Renforcement des capacités par la collaboration au sein de l'industrie afin d'acquérir une perspective, une expérience et un retour d'information.</p> <p>Innovation stimulée par la concurrence, l'élargissement des produits et des services, et des améliorations continues.</p>	La recherche et l'innovation, motivées en partie par la concurrence et la demande sur le marché, sont essentielles pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre de Vision 2030.
Gouvernement	Recherche et innovation pour les priorités fédérales, notamment la santé, la sûreté et la sécurité nucléaires, l'énergie et l'environnement.	Les objectifs de Vision 2030 soutiennent directement les questions d'intérêt fédéral par le biais de la mise en œuvre du Plan de travail FASTN.
Partenaires universitaires	<p>Recherche et innovation dans les domaines de l'énergie, de la réhabilitation de l'environnement, de la santé et de la sécurité.</p> <p>Partage des ressources pour partager les coûts des projets, mettre en commun des ressources financières limitées, réduire les risques et accélérer la recherche grâce à des projets de collaboration.</p> <p>Partager et transférer les connaissances pour former les futurs chercheurs et ingénieurs nucléaires et combler les pénuries de main-d'œuvre</p>	La collaboration et le partenariat en matière de recherche et de renforcement des capacités nous permettront d'atteindre plus efficacement nos objectifs d'innovation.
Chaîne d'approvisionnement	<p>Investissement socio-économique par le biais d'investissements dans des biens et services locaux.</p> <p>Réduction des risques liés aux droits de la personne en travaillant directement avec nos fournisseurs pour maintenir des normes et des attentes strictes.</p>	Travailler avec des fournisseurs responsables qui partagent nos engagements ayant trait aux enjeux ESG nous permettra d'atteindre nos ambitieux objectifs ESG.



SURVEILLANCE ET RESPONSABILITÉ ESG

Les LNC sont une entreprise privée exploitée selon un modèle de gestion d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur (OGEE). Constitués en société en 2014, les LNC ont pris en charge toutes les opérations quotidiennes des sites d'EACL. En 2015, le gouvernement du Canada a choisi l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada (ANEC), un consortium du secteur privé qui représente certaines des sociétés d'ingénierie et de gestion nucléaire les plus expérimentées au monde, pour agir en tant qu'unique actionnaire des LNC, à l'issue d'un concours international.

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons travaillé à officialiser notre structure de gouvernance des enjeux ESG. Parmi les principales initiatives que nous nous efforçons de finaliser au sein de notre structure de gouvernance figure la création d'une nouvelle fonction de durabilité, ainsi que la mise à jour du rôle et des responsabilités de notre comité de leadership sur la durabilité.

Surveillance des facteurs ESG par le conseil

Notre conseil d'administration est composé d'administrateurs indépendants, de représentants du conseil nommés par l'ANEC et de cadres supérieurs des LNC. L'ANEC nomme également les administrateurs, les dirigeants et certains cadres spécifiques des LNC. Le président et directeur général et le directeur financier des LNC assistent aux réunions du conseil d'administration de l'ANEC et font part des questions pertinentes au conseil. Le conseil d'administration des LNC est soutenu par ses trois comités : le comité d'audit, le comité de la sécurité et le comité stratégique.

La gestion des enjeux ESG et des changements climatiques est intégrée dans notre cadre et notre approche de gouvernance globaux. Le conseil d'administration des LNC supervise et approuve l'orientation stratégique en matière d'enjeux ESG et de climat, en se basant sur la stratégie ESG d'EACL, en plus d'examiner et d'approuver chaque année nos politiques d'entreprise. Le conseil d'administration reçoit des mises à jour des enjeux ESG chaque trimestre, en ce qui a trait aux changements climatiques et à l'alignement avec le cadre du GFCF.

Haute direction et enjeux ESG

La responsabilité finale des enjeux ESG des LNC incombe au président et directeur général, qui supervise les efforts déployés à l'échelle de l'entreprise pour atteindre les objectifs fixés et en est responsable, en plus d'être responsable de la planification, de la coordination, du suivi et de l'établissement de rapports sur les enjeux ESG. Le président et directeur général est soutenu par les hauts dirigeants des LNC, tels que le vice-président, Santé, sûreté, sécurité et environnement et le vice-président, Gestion des affaires, qui sont responsables de la mise en œuvre et de l'intégration des enjeux ESG dans l'ensemble de l'entreprise. Le comité des risques d'entreprise (CRE), composé de membres clés de l'équipe de haute direction des LNC, se réunit tous les trimestres afin de mettre en œuvre nos processus de gestion des risques d'entreprise et d'examiner les principaux risques d'entreprise, y compris ceux liés aux enjeux ESG. En outre, une équipe de révision-cadre intègre les considérations liées aux enjeux ESG et au climat dans le processus de validation et d'approbation des projets (p. ex. les phases de planification et d'approbation des projets des LNC au sein du cycle de vie de chaque projet).

Gestion des enjeux ESG

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons planifié notre service de développement durable et jeté les bases de sa création. Ce service rendra des comptes au président et directeur général et sera chargé d'administrer le plan de mise en œuvre ESG des LNC. Il s'agit notamment d'identifier les stratégies, les actions, les mesures et les objectifs, de développer et de mettre en œuvre des processus de suivi de l'état d'avancement et des résultats par rapport aux objectifs fixés, de coordonner l'apport des experts en la matière par l'intermédiaire du groupe de travail technique ESG des LNC, d'apporter un soutien au CRE révisé et d'en être membre d'office le cas échéant, et d'élaborer des rapports publics, internes et pour les parties prenantes afin de communiquer les progrès réalisés dans le cadre des initiatives ESG.

Se réunissant tous les trimestres, le CRE est principalement composé de membres de la direction qui fournissent des conseils quant aux objectifs de développement durable dans l'ensemble de l'organisation et mettent en œuvre ces objectifs. Le CRE est soutenu par d'autres équipes, notamment notre groupe de travail GIFFCC et des sous-comités du CRE pour les divers services, et prend en compte l'apport du Conseil de gestion de l'environnement, qui comprend des parties prenantes externes clés, tels que des membres de la communauté et des parties intéressées. Les dirigeants de nos unités commerciales sont responsables de l'exécution, de l'intégration et de l'établissement de rapports sur les buts et objectifs, les risques et les occasions en matière d'enjeux ESG.

Rémunération

Chaque année, des cibles et des objectifs liés à notre programme de travail et à notre budget annuels sont établis, y compris des objectifs liés aux enjeux ESG. La rémunération des dirigeants et des membres de la haute direction est liée à la réalisation des objectifs ESG par le biais de notre programme officiel d'incitation au rendement annuel.

GESTION DES RISQUES ESG

La gestion des risques liés aux enjeux ESG et au climat est intégrée dans nos processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques à tous les niveaux de l'organisation. Notre processus de gestion des risques d'entreprise est présenté ci-dessous à la figure 3.

Au niveau le plus large, notre procédure de contrôle de la gestion des risques d'entreprise (GRE) identifie, évalue, surveille et gère nos principaux risques d'entreprise par le biais de la mise à jour de l'univers des risques des LNC. Cette procédure est mise en œuvre par le CRE, dont le mandat est de mettre à jour l'univers des risques des LNC, d'évaluer et d'approuver les ajouts et les retraits à l'univers des risques, d'assurer l'alignement entre les objectifs stratégiques des LNC et la tolérance au risque, ainsi que d'examiner et d'approuver tout changement apporté au processus de GRE. Une fois les risques et les occasions identifiés, le CRE et le conseil d'administration des LNC en tiennent compte lors de l'élaboration des plans et des stratégies de l'entreprise et de la négociation des futurs projets commerciaux.

Par exemple, au cours des 12 derniers mois, le CRE a contextualisé les changements climatiques dans le plan décennal des LNC, ce qui a permis d'officialiser l'intégration des risques liés au climat et aux enjeux ESG dans le processus global de GRE et de lancer une série de processus de planification stratégique pour gérer les risques et les occasions connexes. À la suite de l'achèvement récent de l'analyse de scénarios climatiques entreprise dans le cadre de l'évaluation de l'importance relative des LNC, le CRE examinera les risques et les occasions liés aux enjeux ESG relevés afin de les intégrer dans les procédures de contrôle de la GRE.

Au niveau des sites et des projets, des contrôles et des procédures d'entreprise sont mis en œuvre tout au long de nos opérations courantes (c.-à-d. les activités qui font partie des activités normales) et non courantes (c.-à-d. les activités du cycle de vie d'un projet, telles que la construction, l'exploitation, l'agrandissement, le déclassement et l'abandon). Ces processus, qui sont intégrés dans tous nos sites et projets, sont conçus pour garantir que les risques, y compris ceux liés aux facteurs ESG et au climat, sont identifiés et gérés en continu. Parmi les principaux processus, mentionnons les suivants :

- des procédures de gestion et de contrôle opérationnel, telles que le contrôle intégré du travail;
- des processus d'identification et d'évaluation des risques, tels que l'identification des dangers et d'évaluation des risques (IDER), les examens environnementaux et les évaluations des risques environnementaux;
- des audits de qualité internes et externes, notamment des audits ISO 14001 et 9001;
- une surveillance et un rapport de conformité annuels (y compris la surveillance des effluents et des gaz à effet de serre (GES));
- l'établissement de points de contrôle et la validation des projets ainsi que les normes de projet associées.

En particulier, le renforcement de nos processus d'identification et de gestion des risques liés au climat a été une priorité récente pour les LNC, alors que nous travaillons à accroître l'alignement avec les recommandations du GIFCC. En 2022, nous avons réalisé une analyse qualitative des scénarios climatiques pour soutenir nos efforts d'identification des principaux risques et opportunités liés au climat, en plus de réaliser une évaluation de l'importance relative des enjeux ESG en 2023 pour affiner nos grands thèmes, comme il est indiqué plus haut dans la section Stratégie et impacts ESG. Ces éléments feront partie intégrante de la planification commerciale, stratégique et financière, en plus de nous permettre de comprendre les répercussions financières de nos principaux risques et occasions.

Entre-temps, nous avons déjà mis en place divers processus de gestion des risques liés au climat. Tous les grands projets d'infrastructure doivent prendre en compte les émissions de carbone dans le choix des matériaux, établir un plan de résilience face aux changements climatiques dans le processus décisionnel, décrire l'impact environnemental des activités et identifier les mesures d'atténuation applicables utilisées pour gérer l'impact. Ces exigences ont été mises en œuvre par le biais de notre récente mise en place de la norme de construction pour la résilience face aux changements climatiques des LNC ainsi que de sa norme de bilan du cycle de vie du carbone. L'élaboration de ces deux normes soutient les objectifs clés visant à accroître la résilience face aux changements climatiques et à donner la priorité à la réduction des émissions de carbone dans nos infrastructures et nos projets.

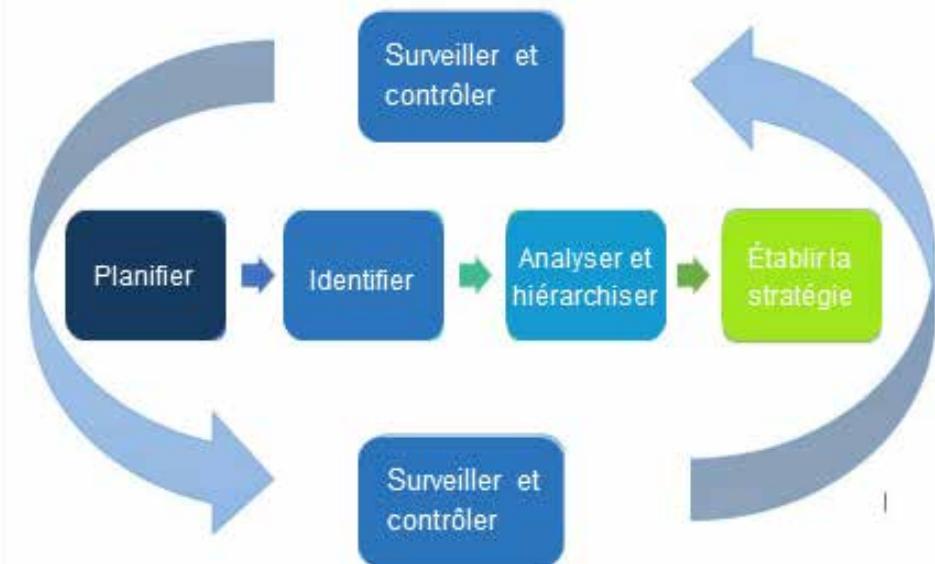


Figure 3. Processus de gestion des risques d'entreprise

CERTIFICATIONS ISO AUX SITES DES LNC

Les LNC maintiennent la certification ISO 14001 sur la gestion environnementale aux Laboratoires de Chalk River depuis 2004 et aux Laboratoires de Whiteshell depuis 2010. Les sites des Laboratoires de Chalk River et de l'Initiative dans la région de Port Hope ont obtenu la certification ISO 9001 pour la qualité de leurs systèmes de gestion. Chaque année, nos sites sont soumis à un audit systématique, indépendant et objectif de manière à nous assurer que les pratiques exemplaires de gestion de l'environnement et de la qualité sont en place.

RENDEMENT ESG



FAITS SAILLANTS LIÉS AUX ENJEUX ESG

Gestion de l'environnement

- Pour la première fois, nous avons communiqué des informations sur la base des recommandations du GIFCC.
- Nous avons réalisé un bilan du carbone forestier pour soutenir le Plan de gestion forestière et les solutions fondées sur la nature pour l'entreposage et la réduction du carbone.
- Notre bâtiment Minwamon, auparavant appelé entrepôt logistique, est maintenant desservi exclusivement par des véhicules électriques.
- Nous avons établi de nouveaux objectifs ambitieux en matière de gestion des déchets.
- Nous avons reçu le prix du Wildlife Habitat Council.
- Nous avons déclassé 4 bâtiments sur le campus de Chalk River, réduisant les risques et soutenant la gestion de l'environnement.

Personnes et communautés

- Nous avons accueilli plus de 3 000 membres de la communauté lors de la journée portes ouvertes aux Laboratoires de Chalk River, afin d'éduquer et de mobiliser les membres de la communauté.
- Nous avons lancé un camp d'été de la science pour initier les enfants aux STIM.
- Nous avons conclu une entente historique de partenariat à long terme avec la Première Nation des Algonquins de Pikwakanagan.
- Nous avons mis en place Niigan Aki, un programme de surveillance environnementale collaboratif pour les Premières Nations Sagkeeng sur le site des Laboratoires de Whiteshell.
- Nous avons lancé le projet lié à la Loi sur l'équité salariale visant à éliminer la discrimination salariale fondée sur le genre.
- Notre campagne de sociofinancement des employés a permis de recueillir 150 000 \$ pour diverses causes communautaires locales.
- Nous avons déployé notre nouveau système de gestion de l'apprentissage, appelé LearnLNC, qui regroupe les cours de formation sous forme de certificats.

Gestion responsable

- Nous avons réalisé des progrès en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) par le biais de stratégies fondamentales, y compris l'élaboration du plan stratégique de DEI et du plan d'accessibilité.
- Nous avons établi une stratégie d'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones et un plan de mise en œuvre, à l'appui du plan d'action de réconciliation (en cours d'élaboration).
- Nous avons ajouté les enjeux ESG et les changements climatiques en tant que points permanents à l'ordre du jour du conseil d'administration des LNC.

Tableau 4. Rendement par rapport aux cibles ESG

RENDEMENT PAR RAPPORT AUX CIBLES ESG			
Objectif	Cible	Indicateur	Statut en 2022-2023
Atteindre la carboneutralité aux Laboratoires de Chalk River.	Réduire de 40 % nos émissions de GES des portées 1 et 2 d'ici 2025. Atteindre la carboneutralité des activités des Laboratoires de Chalk River d'ici 2040.	% de réduction des émissions de GES des portées 1 et 2 aux Laboratoires de Chalk River	Réduction de 30 % des émissions de la portée 1 par rapport à la référence de 2005 (année civile 2022). Les données de référence sur les émissions de GES de la portée 2 sont en cours de vérification et seront divulguées ultérieurement.
	Divulguer les émissions de GES de la portée 3.	t éq. CO2	Les LNC ont calculé certaines catégories d'émissions de la portée 3 basées sur les actifs loués en amont et en aval, les déplacements des employés et les voyages d'affaires. Les émissions de la portée 3 pour ces catégories sont de 8 300 t éq. CO2 (année civile 2022). Les LNC étudient actuellement la norme sur la chaîne de valeur de l'entreprise du Protocole des GES, et comptent divulguer leurs émissions de la portée 3 supplémentaires à l'avenir.
Installations louées carboneutres et résiliences face aux changements climatiques.	Dès 2023, tous les nouveaux baux et renouvellements de baux conclus au Canada pour des espaces de bureaux de plus de 500 m ² devront rendre compte de la consommation d'énergie et d'eau du bâtiment, des émissions de GES et des déchets produits en utilisant l'outil ENERGY STAR Portfolio Manager ou un outil équivalent, et les divulguer au niveau du bâtiment.	Utilisation de l'énergie et de l'eau, tonnes de CO2 et déchets produits	À compter de 2023.
	D'ici 2025, les émissions de GES de la majorité de la surface de plancher de bureaux louée seront divulguées.	t éq. CO2	Objectif atteint en avance sur l'échéancier. Les émissions totales de GES des portées 1 et 2 des installations louées des LNC s'élèvent à 214,03 t éq. CO2 (année civile 2022).
	À compter de 2030, avec réalisation complète d'ici 2040, 75 % de la surface de plancher des nouveaux baux conclus au Canada et des renouvellements de baux devront être dans des bâtiments carboneutres et résilients face aux changements climatiques.	% des espaces de bureau dans des bâtiments carboneutres et résilients face aux changements climatiques	À compter de 2030.

Objectif	Cible	Indicateur	Statut en 2022-2023
Véhicules carboneutres dans le parc de véhicules légers.	D'ici 2030, 75 % des nouveaux véhicules légers non modifiés achetés par le parc de véhicules seront carboneutres ou hybrides. L'objectif est que, d'ici 2030, notre parc de véhicules légers soit composé d'au moins 80 % de véhicules carboneutres.	% de véhicules électriques ou hybrides dans le parc de véhicules	5 % de l'actuel parc de véhicules légers des LNC est composé de véhicules électriques ou hybrides, dont 6 véhicules électriques qui se trouvent sur le site et 3 autres qui ont été achetés et qui sont en attente de livraison. Nous disposons de 7 chargeurs de véhicules électriques pour le parc de véhicules et de 6 chargeurs pour les véhicules personnels.
Réduire l'impact environnemental des matériaux de construction structuraux.	D'ici 2022, publier la quantité de carbone intrinsèque dans les matériaux structuraux des grands projets de construction, sur la base de l'intensité en carbone des matériaux ou d'une évaluation sur le cycle de vie.	t éq. CO2	Dans trois nouveaux bâtiments, le bois massif nous a permis de séquestrer près de 2 500 tonnes de CO2 et d'éviter près de 1 000 tonnes de CO2.
	À compter de 2025, réduire de 30 % la quantité de carbone intrinsèque dans les matériaux structuraux des grands projets de construction en utilisant des matériaux recyclés et à faibles émissions de carbone, en améliorant l'efficacité des matériaux et en appliquant des normes de conception basées sur le rendement.	t éq. CO2	À compter de 2025.
Poursuivre les améliorations de l'efficacité énergétique dans toutes les activités des LNC, en particulier aux Laboratoires de Chalk River.	D'ici 2035, réduire de 30 % l'intensité énergétique aux Laboratoires de Chalk River par rapport à la référence de 2015.	MJ/m3	3 334 MJ/m3, ce qui, en 2022, représente une diminution de 16 % de l'intensité de la consommation d'énergie par rapport à notre année de référence 2015 (en compensant au titre de la charge de traitement du réacteur NRU pour représenter les biens immobiliers).

Objectif	Cible	Indicateur	Statut en 2022-2023
Gérer de manière responsable les sites et les activités pour assurer la protection de la faune locale et des environnements qui les entourent.	Atteindre chaque année un taux de mortalité nul d'espèces en péril.	Taux de mortalité des espèces en péril	Nous n'avons pas atteint notre objectif annuel de 0 perte d'espèce en péril. Sept pertes d'espèces en péril ont été enregistrées en 2022-2023.
	Atteindre chaque année une perte nulle d'habitat essentiel.	% de pertes d'habitats essentiels	Nous avons atteint notre cible annuelle de 0 % de perte d'habitat essentiel en 2022-2023.
	Chaque année, nous assurer que 95 % des applications du site n'entraînent pas la conversion des terrains.	% de conversions des terrains évitées	Nous avons atteint notre cible annuelle de 95 % n'entraînant pas la conversion des terrains en 2022-2023.
Prévenir et minimiser la production de déchets conventionnels, dans la mesure du possible, tout en réutilisant et en recyclant les déchets lorsqu'ils sont générés.	D'ici 2030, détourner des sites d'enfouissement au moins 75 % du poids des déchets non dangereux produits par nos activités.	% de détournements	Nous avons atteint un taux de détournement des sites d'enfouissement de 66 % en 2022-2023.
	D'ici 2030, détourner au moins 75 % du poids des déchets plastiques.	% de détournements	Il s'agit d'une nouvelle cible pour 2023-2024. Les LNC prévoient réaliser une étude de faisabilité pour établir une base de référence et les futures cibles annuelles.
	D'ici 2030, détourner des sites d'enfouissement au moins 90 % du poids de tous les déchets de construction et de démolition, en s'efforçant d'atteindre 100 %.	% de détournements	Il s'agit d'une nouvelle cible pour 2023-2024. Les données sur le détournement seront publiées l'an prochain.

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

INTRODUCTION

Nous nous attachons à réduire au minimum les obligations liées à l'héritage nucléaire et les risques liés au climat, à tirer parti de solutions fondées sur la nature et à faire progresser la transition vers une économie carboneutre afin que les générations futures puissent bénéficier d'un environnement propre et à faibles émissions de carbone. Notre politique environnementale d'entreprise garantit que la protection de l'environnement, le développement durable et la responsabilité sociale d'entreprise font partie intégrante de nos décisions dans toutes les phases de nos activités commerciales, y compris le développement, la planification de projets, la mise en œuvre de projets, l'exploitation et le déclassement. Nous avons également élaboré divers plans et documents stratégiques, notamment notre stratégie intégrée de gestion des déchets, notre stratégie de carboneutralité consolidée et notre Plan de gestion forestière durable, afin d'orienter notre approche de la gestion de l'environnement dans l'ensemble de l'organisation.

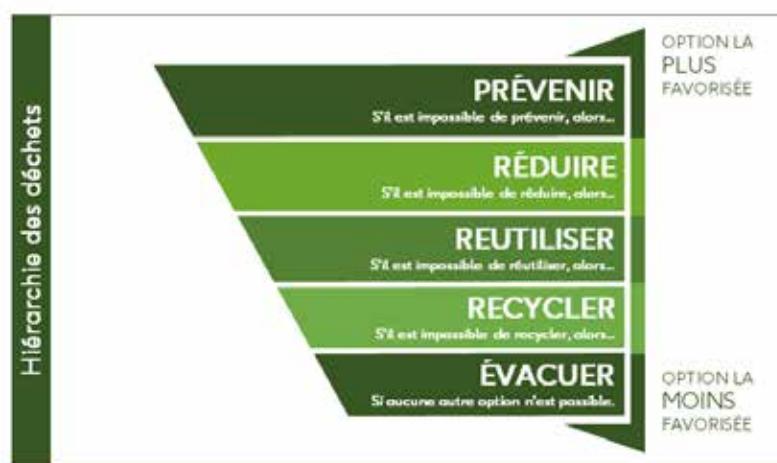


Figure 4. Hiérarchie des déchets

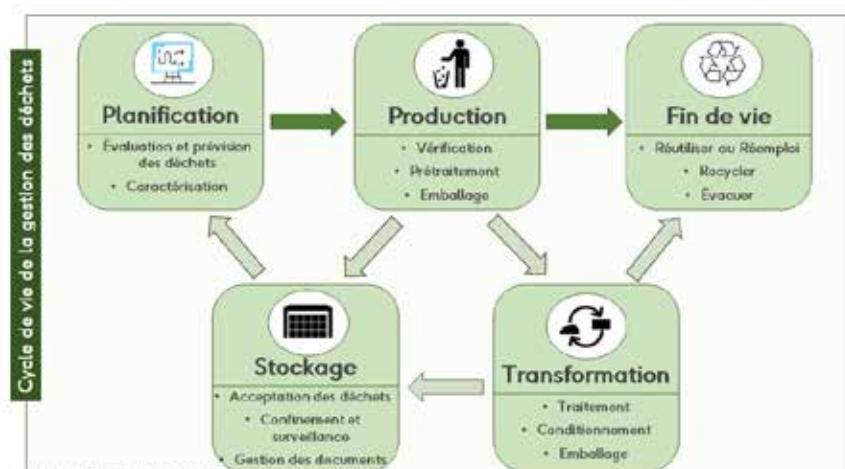


Figure 5. Processus de gestion des déchets

GESTION DES DÉCHETS

Le programme de gestion des déchets des LNC assure la surveillance et la conformité des activités de gestion des déchets et veille à ce qu'elles soient conformes aux exigences réglementaires et de licence applicables. Notre stratégie intégrée de gestion des déchets est un document d'orientation évolutif qui décrit notre approche stratégique de la gestion des déchets au sein des LNC en utilisant une approche fondée sur le cycle de vie pour garantir l'alignement avec nos objectifs, nos obligations et nos engagements envers nos principales parties prenantes. Nous utilisons des outils tels que la hiérarchie des déchets (illustrée ci-dessous à la figure 4) pour concentrer nos efforts sur la réduction des déchets produits, la séparation des déchets et l'acheminement approprié des déchets propres pour les recycler ou les réutiliser dans la mesure du possible. Pour mettre en œuvre ce programme, notre aire de soutien à la fonction (ASF) de gestion des déchets continue d'affiner notre processus de gestion des déchets (comme le montre la figure 5 ci-dessous) en mettant l'accent sur les processus de planification, de caractérisation et de certification des déchets en amont. Cela nous a permis de nous adapter à l'évolution des exigences des sites des LNC alors que notre entreprise passe de l'entreposage des déchets à la planification de l'élimination des déchets.

Pour gérer en toute sécurité les déchets produits par nos activités, notre programme de surveillance des déchets garantit une surveillance suffisante et le respect des exigences des installations, ainsi qu'une documentation appropriée des processus de traitement des déchets. Plusieurs points à améliorer ont été identifiés par suite de la vérification des données sur les déchets des LNC dans le cadre de l'examen d'EACL par le Bureau du vérificateur général du Canada en 2022, ainsi que de l'analyse des lacunes de notre fonction de nettoyage pour tous les sites des LNC. Les LNC ont abordé plusieurs de ces points à améliorer, ce qui a permis à notre programme de gestion des déchets d'atteindre un taux d'erreur aussi bas que 0,045 % (précision du tri) d'ici la fin de 2022.

Nous avons défini de nouvelles cibles en matière de déchets durables afin de nous aligner sur la stratégie ESG d'EACL et, du même coup, sur le plan canadien de transition vers des activités carboneutres et résilientes face aux changements climatiques, tout en réduisant les répercussions sur l'environnement. D'ici 2030, nous visons à détourner des sites d'enfouissement au moins 75 % des déchets non dangereux générés par nos activités, au moins 75 % des déchets plastiques et au moins 90 % de tous les déchets de construction et de démolition. Afin d'atteindre ces objectifs, nous avons lancé trois projets de développement durable qui devraient s'amorcer en 2023 :

- Une campagne de sensibilisation au recyclage, qui comprendra la mise en place d'un réseau de recyclage bénévole et une campagne de communication ciblée sur le recyclage afin d'éduquer le personnel sur nos cibles de détournement des déchets et sur les méthodes permettant de détourner les déchets;
- L'examen de notre contrat actuel relatif aux déchets de la cafétéria afin d'intégrer des changements tels que l'incorporation de produits organiques, le passage à des emballages alimentaires compostables, l'élimination des plastiques à usage unique et des gobelets en papier, et l'incorporation du lavage de la vaisselle;
- L'étude d'autres voies de recyclage par le biais de l'analyse comparative et de la collecte de données, y compris l'engagement avec les fournisseurs municipaux, les villes et d'autres organisations nucléaires afin d'identifier et d'élaborer une liste de recommandations pour faire progresser nos efforts en matière de recyclage.

Notre programme de surveillance des déchets a été renforcé par l'élaboration d'un calendrier pluriannuel de surveillance des déchets sur les sites des LNC afin : 1) d'optimiser la couverture des zones de production de déchets, et 2) de nous assurer que les surveillances futures sont effectuées conformément au calendrier.

La fonction de nettoyage des LNC est un élément essentiel de nos initiatives de gestion des déchets. Elle garantit l'efficacité de l'aménagement des terrains, du déclassement, de la démolition, de la remise en état de l'environnement et de l'établissement de rapports sur l'état final des déchets radioactifs, tous ces éléments étant appliqués de manière cohérente dans tous les sites de LNC.

Notre fonction de nettoyage poursuit son évolution grâce à une collaboration intersites dans le cadre de forums mensuels multisites et multifonctions, et à des autoévaluations. Un audit de qualité interne réalisé l'an dernier a confirmé que notre ASF de nettoyage est très efficace, en particulier en ce qui concerne les autoévaluations de haute qualité et l'intégration dans d'autres ASF et groupes internes. Afin de soutenir davantage la maturité de notre ASF de nettoyage, LNC a développé et mis en œuvre trois nouveaux cours de formation (sensibilisation au programme de réhabilitation de l'environnement, sensibilisation au programme de déclassement et de démolition, et plans de déclassement préliminaires et détaillés : formation sur l'obligation de compte rendu et sur la rédaction).

En 2021, nous avons entrepris l'élaboration du plan général de déclassement et d'assainissement (Overview Decommissioning and Cleanup Plan, ODCP) des Laboratoires de Chalk River dans le but de remplacer notre plan de déclassement antérieur. L'ODCP représente une approche stratégique améliorée du développement des plans de déclassement et de remédiation des bâtiments, des infrastructures et des terrains contaminés des sites, tout en coordonnant ces plans avec d'autres priorités et projets des sites. Après deux années de développement, d'engagement des parties prenantes internes et externes, et d'examen approfondis avec les organismes gouvernementaux et réglementaires, les LNC ont reçu la confirmation que l'ODCP a été accepté par la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) en juin 2023. Au cours des 12 prochains mois, le plan sera prêt à être utilisé et mis en œuvre sur le campus de Chalk River.

GRANDES ÉTAPES DE DÉCLASSEMENT ET MISES À JOUR

Au cours des 12 derniers mois, les LNC ont franchi plusieurs étapes importantes en matière de déclassement et ont fait progresser d'importants projets, dont les suivants :

- Le site du projet de Port Granby a été fermé l'an dernier, fructueusement et en toute sécurité, notamment par le biais de l'excavation et du transfert sécuritaires de 1,3 million de tonnes de déchets radioactifs de faible activité vers une installation de gestion des déchets à long terme nouvellement construite.
- Dépôt de la version révisée de l'Énoncé des incidences environnementales sur le réacteur WR-1 à la CCSN le 22 décembre 2022. Cette version révisée a été acceptée et fait maintenant l'objet d'une évaluation technique exhaustive, notamment avec la participation des Premières Nations et de la Fédération des Métis du Manitoba.
- L'installation de gestion des déchets près de la surface est actuellement en attente d'une décision quant à l'attribution de la licence de la CCSN par suite d'audiences publiques liés à une directive procédurale pour le projet.
- Le déclassement des structures B412 et B457 afin de permettre la construction du CRAMN au campus des LCR.

Les LNC ont déclassé 117 structures depuis 2015, et nous nous efforcerons de continuer à déclasser les installations vieillissantes d'une manière sécuritaire pour soutenir des activités plus durables à l'avenir.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Au cours de l'exercice écoulé, nous nous sommes efforcés d'améliorer nos rapports sur le climat en nous alignant sur les recommandations du GIFCC afin de fournir à nos parties prenantes un compte rendu transparent et complet de notre approche de la gestion des impacts liés au climat. Organisé selon les principaux piliers (gouvernance, stratégie, gestion des risques, indicateurs et objectifs) des recommandations du GIFCC, notre rapport présente les principaux efforts d'alignement réalisés en 2022 et ce qui est prévu pour les années à venir. Des informations concernant notre gestion des risques et des occasions liés au climat ont été intégrées tout au long de ce rapport; pour plus de détails sur les informations communiquées dans le cadre du GIFCC, veuillez vous reporter à l'annexe A. Une liste de nos principaux risques et occasions liés au climat est présentée à la section Stratégie et impacts ESG.

Pour lutter contre les changements climatiques, le gouvernement du Canada a fixé un objectif intermédiaire de réduction des émissions de GES de 40 % à 45 % d'ici 2030, avec un objectif à long terme d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. En juin 2023, la Régie de l'énergie du Canada a publié un rapport intitulé Avenir énergétique du Canada en 2023, qui explore des avenirs énergétiques potentiels à long terme, alors que le pays s'efforce d'atteindre des émissions nettes de GES nulles. Le rapport prévoit que l'électricité deviendra la plus importante source d'énergie pour l'avenir carboneutre du Canada, et qu'une croissance considérable pour les énergies nucléaires, ainsi que d'autres technologies propres et renouvelables, jouera un rôle central dans le réseau électrique. En développant et en déployant des technologies nucléaires à faibles émissions de carbone, les LNC jouent un rôle essentiel dans la mise en place d'un réseau énergétique propre avec une demande d'électricité plus importante qui permettra d'atteindre les objectifs du Canada en matière de décarbonisation et de carboneutralité.

Stratégie de carboneutralité

Dans le but de jouer un rôle essentiel dans la transition du Canada vers la carboneutralité, les LNC s'alignent sur le gouvernement du Canada en travaillant à une stratégie audacieuse visant à réduire de 40 % nos émissions de GES des portées 1 et 2 d'ici 2025 et à atteindre la carboneutralité aux Laboratoires de Chalk River d'ici 2040. Au cours des 12 derniers mois, nous avons élaboré une stratégie de carboneutralité consolidée. Une fois finalisée, cette stratégie guidera notre approche pour atteindre la carboneutralité sur le campus de Chalk River. Les principaux aspects de la stratégie de réduction des émissions sont :

- Exiger un bilan du cycle de vie du carbone, une conception carboneutre/prête à la carboneutralité, des normes techniques actualisées et une planification de la résilience face aux changements climatiques pour toutes les nouvelles constructions et les rénovations importantes;
- Mettre en œuvre un contrat de rendement énergétique permettant la décarbonisation par l'électrification du chauffage, la réalisation de rénovations des bâtiments et des laboratoires, et la mise en œuvre d'importantes mesures de conservation;
- Concevoir, construire et mettre en œuvre des PRM sur le site, qui agiront comme une source d'énergie et de chauffage propres pouvant fournir une source d'énergie de base et être connectée à un système de chauffage de district;
- Déclasser plusieurs installations datées et inefficaces;
- Électrifier notre parc de véhicules par la mise en œuvre d'une stratégie de parc écologique.

PROGRÈS VERS LA CARBONEUTRALITÉ AUX LABORATOIRES DE CHALK RIVER

En décembre 2022, les LNC avaient réduit de 30 % leurs émissions de GES de la portée 1 aux Laboratoires de Chalk River par rapport aux niveaux de 2005. Cela représente cependant une augmentation de 8 % par rapport aux émissions de la portée 1 enregistrées l'an dernier, ce qui s'explique principalement par l'augmentation de la consommation de gaz naturel en 2022 par rapport à 2021.

L'augmentation de la consommation de gaz naturel est due à un nombre plus élevé de degrés-jour de chauffage en 2022 qu'en 2021, ainsi qu'à la construction de plusieurs nouvelles installations chauffées au gaz naturel, ainsi que de remorques temporaires qui fournissent des espaces de bureaux pendant les périodes de construction.

Malgré l'augmentation des émissions à court terme, nous continuons à progresser vers notre objectif de réduire de 40 % les émissions de GES en 2025 grâce à la mise en œuvre de nombreux projets d'efficacité, tels que notre contrat de rendement énergétique et notre planification opérationnelle à faibles émissions de carbone, qui réduisent nos émissions à long terme. Nous sommes en train de revoir notre inventaire et nos données GES, y compris les trois portées, afin de nous aligner sur le Protocole des GES et de soutenir notre objectif de réduction.



Nombre de ces initiatives et processus sont déjà en cours. Au cours de l'exercice écoulé, nous avons apporté d'importantes mises à jour à nos normes relatives aux projets d'investissement, telles que la Norme de comptabilisation du carbone tout au long du cycle de vie et la norme de planification de la résilience face aux changements climatiques, afin de faciliter l'identification, l'évaluation et la gestion des risques liés au climat dans le cadre des grands projets de construction d'infrastructures. La Norme de comptabilisation du carbone tout au long du cycle de vie exige que le personnel élaboré des rapports de cycle de vie comprenant une évaluation du cycle de vie, une analyse du coût tout au long du cycle de vie, un calcul du carbone intrinsèque dans la construction en béton et un suivi énergétique après occupation pour toutes les nouvelles constructions et les rénovations importantes. D'ici 2025, nous souhaitons réaliser des évaluations du cycle de vie de l'ensemble du bâtiment (ou de l'actif) pour tous les grands bâtiments, les rénovations et les projets d'infrastructure, en mettant l'accent sur les installations que nous conservons. De même, la norme de planification de la résilience face aux changements climatiques aide le personnel à évaluer les risques liés au climat pour leurs projets d'infrastructure et à identifier les mesures d'atténuation appropriées, telles que les infrastructures vertes ou grises, les changements de conception et d'ingénierie, et les ajustements de localisation.

Nous avons apporté des améliorations aux bâtiments que nous conservons en installant des technologies de construction intelligentes, en convertissant ou en remplaçant les équipements inefficaces existants (y compris les équipements expérimentaux et les équipements de CVC), et en offrant à notre personnel une formation supplémentaire et un perfectionnement concernant la résilience face aux changements climatiques, la conception et la construction écologiques, et les stratégies d'atténuation et d'adaptation face aux changements climatiques. En outre, nous avons déclassé un certain nombre de bâtiments et d'infrastructures datés et inefficaces, et nous poursuivrons dans cette voie à mesure que nous revitaliserons les Laboratoires de Chalk River et d'autres sites exploités par les LNC. À compter de 2023, grâce à la technologie de compteurs intelligents et à des outils tels que ENERGY STAR Portfolio Manager, les émissions de GES de la majorité de la surface de plancher seront divulguées, ce qui permettra d'améliorer la déclaration et le suivi des émissions produites par nos bâtiments. À compter de 2030, et avec finalisation en 2040, nous visons à ce que 75 % de la surface de plancher des Laboratoires de Chalk River soit située dans des bâtiments carboneutres et résilients face aux changements climatiques.

Améliorations du parc de véhicules

Nous sommes en train de remplir notre parc de véhicules à émissions nulles et de véhicules hybrides, l'objectif étant que notre parc de véhicules légers soit composé à 80 % de véhicules à émissions nulles d'ici 2030. Pour atteindre cet objectif du point de vue de l'approvisionnement, nous avons établi un objectif de soutien selon lequel 75 % des nouveaux véhicules légers achetés seront des véhicules à émissions nulles ou des véhicules hybrides (la priorité étant donnée aux véhicules à émissions nulles) d'ici 2030. Une analyse approfondie du parc de véhicules du campus de Chalk River a permis d'élaborer notre stratégie de parc écologique visant à accroître l'efficacité de notre parc de véhicules par le biais d'initiatives telles que la centralisation de nos opérations, la consolidation des types de technologie et la concentration sur la technologie hybride et les biocarburants dans l'intervalle, afin de passer à terme à des véhicules entièrement électriques lorsque c'est possible. Notre parc est actuellement composé de 5 % de véhicules électriques et hybrides.

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons porté à six le nombre de véhicules électriques sur le site, un autre camion entièrement électrique devant s'ajouter à l'été 2023, suivi de deux autres véhicules électriques à la fin de 2023. Nous avons 7 chargeurs pour le parc de véhicules et de 6 chargeurs pour les véhicules personnels, et nous avons l'intention d'ajouter 3 ou 4 chargeurs. Nous avons également remplacé un certain nombre de véhicules par des véhicules plus petits, réduisant ainsi leur impact sur l'environnement ainsi que leurs coûts d'achat et d'entretien. Nous continuons à apporter des améliorations à notre parc en redimensionnant nos véhicules, en mettant en place une technologie de contrôle et d'enregistrement des véhicules et en poursuivant notre programme d'autopartage.



TOUS LES VÉHICULES DESSERVANT LE BÂTIMENT MINWAMON SONT DORÉNAVANT ÉLECTRIQUES

Depuis cette année (octobre 2023), tous les véhicules desservant notre bâtiment Minwamon sont électriques. Le bâtiment Minwamon est le point d'entrée officiel des Laboratoires de Chalk River. Il abrite l'accueil des visiteurs et le contrôle de sécurité des LNC et sert de plaque tournante pour la chaîne d'approvisionnement et la logistique. Construit dans le cadre de la revitalisation du campus de Chalk River, le bâtiment Minwamon regroupe les activités de plusieurs anciens bâtiments de Chalk River et contribue à réduire le trafic sur Plant Road en créant un lieu centralisé pour la logistique, l'expédition et la réception.

Entreposage et séquestration du carbone

Nous étudions et mettons activement en œuvre des possibilités de tirer parti de nos actifs naturels pour favoriser l'entreposage et la séquestration du carbone. Au début de 2023, nous avons travaillé avec un tiers pour modéliser le potentiel d'entreposage du carbone de la forêt du campus de Chalk River si elle était gérée conformément à notre Plan de gestion forestière durable. Cette analyse préliminaire a révélé que les écosystèmes forestiers du site de Chalk River entreposent actuellement quelque 2,4 millions de t éq. CO₂ et que, si elle était gérée conformément à notre Plan de gestion forestière durable, la forêt deviendrait un puit de carbone après 100 ans, ce qui signifie qu'elle séquestre plus de carbone qu'elle n'en émet. Cette analyse n'en est encore qu'à ses débuts, mais nous continuons à la développer afin d'étudier des méthodes permettant d'optimiser le potentiel de la forêt en tant que puits de carbone.

Au printemps 2022, nous avons commémoré l'achèvement du projet d'assainissement de Port Granby en collaborant avec la communauté pour planter plus de 20 000 arbres indigènes sur le site. En collaborant avec EACL, les membres de la communauté, les municipalités locales et les dirigeants autochtones, nous espérons faire des 82 acres de terres entourant le site une réserve naturelle qui fournira d'importants services écosystémiques aux communautés environnantes.

Nous nous efforçons également de réduire de 30 % d'ici 2025 l'empreinte de carbone intrinsèque des matériaux de construction pour les grands projets de construction, en utilisant des matériaux recyclés et à faibles émissions de carbone, en améliorant l'efficacité des matériaux et en appliquant des normes de conception fondées sur le rendement. Le principal matériau de construction est le bois massif canadien, ce qui permet de réduire l'empreinte de carbone intrinsèque par rapport à une conception typique de bâtiment en béton. Nous avons été reconnus dans l'utilisation du bois massif et avons récemment présenté notre approche à des intervenants à travers le Canada, y compris le groupe de construction durable de l'Université de l'Alberta et la communauté de pratique des Services pour un gouvernement vert de Ressources Naturelles Canada (RNCa). Dans l'ensemble, dans trois nouveaux bâtiments, le bois massif nous a permis de séquestrer près de 2 500 t éq. CO₂ et d'éviter près de 1 000 t éq. CO₂ depuis 2015.

Méthodologie de calcul des émissions

Nous quantifions actuellement nos émissions conformément au Programme de déclaration des gaz à effet de serre (PDGES) du gouvernement fédéral. En utilisant une approche de contrôle opérationnel, nous calculons les émissions des portées 1 et 2 produites sur tous les sites exploités par les LNC, à l'exception du centre de recherche en cybersécurité au Nouveau-Brunswick et du bureau d'EACL à Ottawa. Nous sommes en train de revoir et d'améliorer l'alignement de notre méthodologie actuelle avec le Protocole des GES, et nous intégrerons ces mises à jour de la méthodologie dans nos futurs rapports. En outre, nous travaillons à l'élaboration et à la présentation de certaines émissions de la portée 3, ce que nous avons fait pour certaines sources pour l'année civile 2022. Nous étudions la possibilité d'établir des rapports supplémentaires sur la portée 3 pour l'avenir.

GESTION ÉNERGÉTIQUE

Nous continuons à améliorer l'efficacité énergétique dans toutes les activités des LNC et nous nous efforçons d'atteindre notre objectif de réduction de 30 % de l'intensité énergétique des Laboratoires de Chalk River, le site le plus important que nous gérons, d'ici 2035. En 2022, l'intensité énergétique des Laboratoires de Chalk River était de 3 334 MJ/m³, soit une baisse de 16 % par rapport à l'année de référence 2015. Les Laboratoires de Chalk River représentent 86 % de la consommation d'énergie totale de tous nos bâtiments. Nous avons mis en œuvre plusieurs initiatives de conservation et d'efficacité en 2022, y compris la modernisation de l'éclairage intérieur par des DEL dans divers bâtiments du site, le remplacement d'une pompe à eau par un modèle plus petit et plus économique en énergie, le déclassement de deux bâtiments du site et la conversion de deux autres bâtiments en un état froid et sombre avant le déclassement et la démolition. Au total, les projets d'économie d'énergie sur le site des Laboratoires de Chalk River ont permis d'économiser 1 970 MWh/an d'électricité (équivalant à 60,03 t éq. CO₂) et 237 893 m³/an de gaz naturel (469,67 t éq. CO₂). D'ici 2024, la consommation d'énergie sera quantifiée pour les bâtiments conservés de plus de 1 000 mètres carrés du site des Laboratoires de Chalk River qui consomment beaucoup d'énergie. D'ici 2025, la consommation d'énergie de tous les bâtiments conservés sur le site sera surveillée et gérée à l'aide du logiciel de gestion d'énergies propres RETScreen, ou d'un logiciel équivalent.

Outre Chalk River, des améliorations énergétiques ont été mises en œuvre sur d'autres sites. Le site de Port Granby étant finalisé, la quantité d'eau traitée continue de diminuer considérablement, ce qui nous a permis de mettre hors service un évaporateur électrique et d'en mettre un autre en attente. Sur le site du réacteur nucléaire de démonstration, nous avons modernisé les éclairages périphériques extérieurs, qui sont passés du sodium haute pression aux DEL, alors que sur le site de Douglas Point, nous avons supprimé le chauffage et l'éclairage électriques et installé une nouvelle alimentation électrique de classe IV à l'installation. Dans l'ensemble, ces types d'initiatives d'amélioration et de réduction de la consommation d'énergie sont essentiels pour soutenir les objectifs d'efficacité énergétique dans toutes les activités des LNC.

Outre l'amélioration des infrastructures existantes sur nos sites, nous soutenons l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de carbone par le biais de nos exigences en matière de projets d'investissement permanents. Par exemple :

- Le Centre de recherche avancée sur les matières nucléaires (CRAMN) est conçu pour être 30 % moins énergivore qu'un bâtiment typique grâce à des caractéristiques telles qu'une conception CVC économique en énergie, un système d'automatisation des bâtiments, un éclairage DEL, des technologies solaires et l'utilisation de stratégies de construction passive.
- Le Centre de collaboration scientifique utilisera environ 15 % d'énergie en moins qu'un bâtiment comparable grâce à des caractéristiques telles que des fenêtres à triple vitrage, des systèmes d'éclairage DEL efficaces avec des capteurs pour les occupants, ainsi qu'une conception énergétique passive et l'orientation du bâtiment.
- Notre nouvelle installation de stockage en fût, l'une des nombreuses nouvelles installations de gestion des déchets qui seront construites sur le site de Chalk River, a été conçue pour être 40 % plus économique en énergie qu'un bâtiment comparable.

Les bâtiments conservés sont considérés comme faisant partie du campus revitalisé des Laboratoires de Chalk River et ont une mission définie sur plus de 15 ans.

Innovation technologique

Nous soutenons le Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologies nucléaires (FASTN) d'EACL en entreprenant d'importantes activités de recherche nucléaire afin de maintenir et d'améliorer la viabilité, la compétitivité, la sûreté et la sécurité des technologies nucléaires. Nous avons plus de 70 ans d'innovation derrière nous, et notre projet Vision 2030 permet aux LNC de rester un leader de la science et de la technologie nucléaires au Canada pour de nombreuses années à venir.

Vision 2030 accorde une plus grande priorité stratégique à l'officialisation d'alliances avec des établissements universitaires pour former les chercheurs et ingénieurs nucléaires de demain afin de combler les lacunes en matière de main-d'œuvre, de partager les connaissances, d'accélérer la recherche à un stade précoce et de mettre en commun des ressources limitées pour faire avancer des intérêts communs. Au cours de l'exercice écoulé, nous avons conclu des accords de recherche collaborative avec l'Université du Nouveau-Brunswick, l'Université Western, l'Université de Waterloo, l'Université McMaster, l'Université d'Ottawa, l'Université Trent, l'Institut universitaire de technologie de l'Ontario et l'Université Memorial de Terre-Neuve.

Réhabiliter et protéger l'environnement

En tant que chef de file du déclassement et de la gestion des déchets, les LNC ont accéléré certains des projets de réhabilitation environnementale les plus complexes et les plus importants au Canada afin de garantir l'élimination efficace et sûre des responsabilités nucléaires sur les sites à travers le pays. Parmi les grands projets de déclassement, notons le projet d'Installation de gestion des déchets près de la surface, le projet de fermeture du réacteur nucléaire de démonstration et le projet de fermeture des Laboratoires de Whiteshell.

Pour faire progresser ses processus de déclassement et d'assainissement, les LNC s'appuient sur les dernières technologies disponibles sur le marché. Par exemple, lorsqu'il a fallu déclasser le réservoir d'eau historique B426 sur le site des Laboratoires de Chalk River cette année, notre équipe de déclassement et de réhabilitation a utilisé la technologie de jumeau numérique pour créer une réplique virtuelle tridimensionnelle du réservoir d'eau afin d'optimiser le processus de planification des travaux. Grâce à cette réplique tridimensionnelle, l'équipe d'exécution sur le terrain a pu visionner la séquence des étapes de déclassement, identifier les lacunes, atténuer les risques potentiels et apporter des améliorations à son plan, ce qui a permis d'optimiser le temps et les ressources. En outre, en octobre 2022, le personnel des LNC a mené une importante campagne d'essais de véhicules aériens sans pilote (drones) afin d'explorer l'utilisation de ces véhicules pour identifier et mesurer les radiations émises par une source de panache. L'exécution de ces essais sur le terrain a constitué une réalisation majeure dans le domaine de la sûreté et de la sécurité du Plan de travail FASTN, car les informations recueillies par les véhicules aériens sans pilote peuvent fournir des renseignements importants aux équipes d'intervention et de récupération en cas d'urgence.

Énergie propre

Les scientifiques des Laboratoires de Chalk River ont inventé le réacteur CANDU, une innovation nucléaire en matière d'énergie propre qui fournit aujourd'hui de l'énergie sans émissions de carbone à six foyers sur dix en Ontario et à un foyer sur dix au Canada.

Le gouvernement fédéral et les parties prenantes du secteur s'intéressent de plus en plus à l'utilisation de l'hydrogène comme combustible à faibles émissions de carbone, nos recherches sur la production, l'entreposage, la sûreté et l'utilisation de l'hydrogène constituent un élément essentiel de l'apport des LNC à la transition du Canada vers la carboneutralité. Au printemps 2023, nous avons présenté le concept d'un Centre canadien de sécurité de l'hydrogène qui offrirait des solutions en matière de sécurité de l'hydrogène dans plusieurs secteurs d'activité et régions. Pour de plus amples renseignements sur le Centre canadien de sécurité de l'hydrogène, veuillez consulter le www.ch2sc.ca. Nous soutenons les compagnies de services publics, leurs fournisseurs et les organismes de recherche industrielle en menant des recherches approfondies sur la durabilité et la sûreté des réacteurs, ainsi

que sur les combustibles et les matériaux de nouvelle génération. Nous sommes particulièrement bien placés pour étudier et tester les concepts de combustibles nucléaires de nouvelle génération qui peuvent améliorer le rendement, la tolérance aux défaillances, la sûreté, la résistance à la prolifération et la tolérance aux accidents. Par exemple, les LNC étudient le combustible synthétique, une nouvelle forme d'énergie susceptible d'être produite à l'échelle nationale en utilisant les infrastructures existantes, au lieu de nécessiter la construction d'infrastructures nouvelles et coûteuses. En 2022, nous avons conclu des accords de collaboration avec deux entreprises – General Fusion et First Light Fusion – afin de faire progresser les technologies et les capacités basées sur la fusion, qui présentent un potentiel important en tant que forme d'énergie propre et fiable pour les réseaux électriques.

Conformément au Plan d'action canadien des PRM, nous nous efforçons de faire progresser le développement des technologies de petits réacteurs modulaires (PRM) en tant que source d'énergie sûre, propre et abordable. Les PRM peuvent faire partie d'un réseau énergétique diversifié comprenant le chauffage de district, la cogénération, l'entreposage de l'énergie, le dessalement et la production d'hydrogène, ce qui les rend particulièrement attrayants pour les applications hors réseau dans les communautés nordiques ou les sites industriels qui ont besoin d'une énergie et d'une chaleur constante, fiable et à faibles émissions de carbone.

Nous faisons également progresser la science sur la façon dont les technologies nucléaires, telles que les PRM, peuvent fonctionner de concert avec d'autres sources d'énergie renouvelable pour créer un réseau énergétique hybride. Le parc de démonstration, d'innovation et de recherche sur l'énergie propre (DIREP) est une plateforme de démonstration de concepts dont l'objectif est de présenter la recherche sur l'énergie propre afin de soutenir l'élaboration de politiques et de réglementations, les études de faisabilité, l'engagement des parties prenantes et la préparation technologique d'un réseau énergétique hybride par le biais de démonstrations. Un exemple d'innovation découlant du parc DIREP est notre récent développement d'un outil d'évaluation technico-économique exclusif – le modèle d'optimisation des systèmes énergétiques hybrides – qui peut aider les gouvernements et l'industrie à déterminer le meilleur mélange énergétique pour une communauté, une zone géographique ou une industrie donnée en minimisant les coûts, tout en répondant aux exigences de rendement et aux objectifs de réduction des émissions de GES.

Innovations en santé

Les scientifiques des LNC continuent de faire progresser les traitements qui sauvent des vies grâce à la puissance de la science nucléaire. Leurs recherches visent à faire progresser les connaissances sur les effets des rayonnements à faible dose sur la santé, à atténuer les risques pour la santé, à fournir des isotopes et à permettre la mise en place de services de recherche préclinique et de développement. La production d'actinium-225, un isotope médical prometteur, mais très rare qui peut être utilisé pour le traitement du cancer, a été l'une des priorités des LNC. L'actinium-225 émet des particules à haute énergie qui se sont avérées tuer efficacement les cellules cancéreuses tout en laissant les cellules saines voisines pratiquement indemnes, grâce à un traitement appelé thérapie alpha ciblée. La fin de l'année 2022 a marqué le cinquième anniversaire de la première livraison réussie d'actinium-225 par les LNC; depuis, nous avons effectué plus de 100 livraisons de cet isotope et nous sommes toujours l'une des rares entreprises au monde à disposer d'un approvisionnement fiable et performant. Les LNC ont récemment obtenu la reconnaissance des bonnes pratiques de laboratoire pour l'installation de recherche en biologie, une désignation qui ouvre la voie à la réalisation d'études précliniques de haute qualité pour l'industrie radiopharmaceutique. En outre, nous avons récemment lancé un nouveau « volet de santé » dans le cadre de notre Initiative canadienne de recherche nucléaire afin d'accélérer la mise au point de produits radiopharmaceutiques ciblés au Canada par l'entremise de projets de recherche collaboratifs visant à accroître la sécurité et l'efficacité des thérapies alpha ciblées. Ces deux réalisations permettent aux LNC de faire progresser la recherche sur les thérapies alpha ciblées et l'actinium-225 au campus des Laboratoires de Chalk River et en utilisant leurs propres matériaux.



VERS LE PREMIER PRM AU CANADA

Nous avons pour objectif de construire le premier PRM de démonstration au Canada sur un site des LNC d'ici 2030. En 2018, nous avons lancé une invitation aux développeurs de PRM qui souhaitaient participer au processus d'évaluation pour la construction et l'exploitation d'un projet de PRM de démonstration. À l'heure actuelle, quatre promoteurs sont engagés dans diverses étapes du processus d'invitation, Global First Power étant celui qui est le plus avancé. Au printemps 2023, aux côtés d'EACL et de Global First Power, nous avons annoncé l'emplacement choisi aux Laboratoires de Chalk River pour le projet de microréacteur modulaire (MRM). Une fois la mise en service finalisée, il s'agira du premier MRM hors réseau à fonctionner au Canada et servira de modèle pour les futurs déploiements de MRM afin de soutenir les applications éloignées et industrielles.

REVITALISATION DE CHALK RIVER POUR PROMOUVOIR L'INNOVATION

Les LNC ont entrepris des projets d'investissement à grande échelle dans le cadre de la revitalisation du campus des Laboratoires de Chalk River afin de soutenir et de favoriser la recherche et l'innovation. En décembre 2022, l'EACL et les LNC ont officiellement posé la première pierre du nouveau CRAMN ultramoderne, l'investissement le plus important dans la revitalisation du campus de Chalk River. Le CRAMN, dont la finalisation est prévue au printemps 2028, sera la plus importante installation de recherche nucléaire au Canada. Il comprendra 23 laboratoires et consolidera les capacités clés d'installations vieillissantes qui seront déclassées. En outre, la construction du Centre de collaboration scientifique a été récemment achevée. Une fois en service, le centre servira d'espace central de planification et de collaboration pour les programmes de recherche des LNC, en déplaçant des infrastructures de recherche vieillissantes et en incluant des caractéristiques telles qu'une bibliothèque, un nouvel auditorium et un large éventail d'installations de réunion et d'espaces de bureau pour faciliter la collaboration.



SERVICES LIÉS À L'ÉCOSYSTÈME

GESTION DE L'EAU ET DES EAUX USÉES

Nous reconnaissons que la manière dont nous prélevons, consommons et rejetons l'eau peut avoir un effet profond sur la santé et le bien-être des écosystèmes locaux ainsi que sur la qualité de vie dans les régions entourant nos installations. À cette fin, nous nous efforçons d'optimiser notre utilisation de l'eau et nos pratiques de gestion des eaux usées, et nous travaillons à l'établissement d'un objectif quantitatif de réduction à l'avenir. Des travaux sont également en cours pour installer des compteurs d'eau dans les bâtiments où LNC opère actuellement, ce qui soutiendra nos efforts de surveillance et de conservation.

En nous appuyant sur la norme GRI 303: Eau et effluents pour guider notre approche de la mesure des retraits, des rejets et de la consommation d'eau, nous surveillons et rendons compte chaque année de l'utilisation de l'eau dans un total de sept sites en Ontario, au Manitoba et au Québec, dont aucun n'est situé dans une région en situation de stress hydrique. En 2022, la quantité totale d'eau prélevée sur l'ensemble des sites des LNC s'est élevée à 16 217,7 ML, soit une augmentation de plus de 5 000 ML, ou 46 %, par rapport à 2021. Cette augmentation significative des prélèvements d'eau est due en grande partie à la rupture d'une conduite principale d'eau d'incendie aux Laboratoires de Whiteshell à l'hiver 2022. La rupture n'a pu être isolée et réparée qu'à la fin de l'été, ce qui a entraîné le rejet d'une grande quantité d'eau dans le sol. Dans l'ensemble, les Laboratoires de Whiteshell ont enregistré une augmentation de plus de 4 400 ML des prélèvements d'eau par rapport à 2021. Les Laboratoires de Chalk River ont également enregistré une augmentation des prélèvements d'eau par rapport à l'année dernière, en raison du retour au travail du personnel après la levée des restrictions découlant de la COVID-19, ce qui a engendré un accroissement du volume de travail. La quantité totale d'eau prélevée sur l'ensemble des sites est indiquée dans la figure ci-dessous.

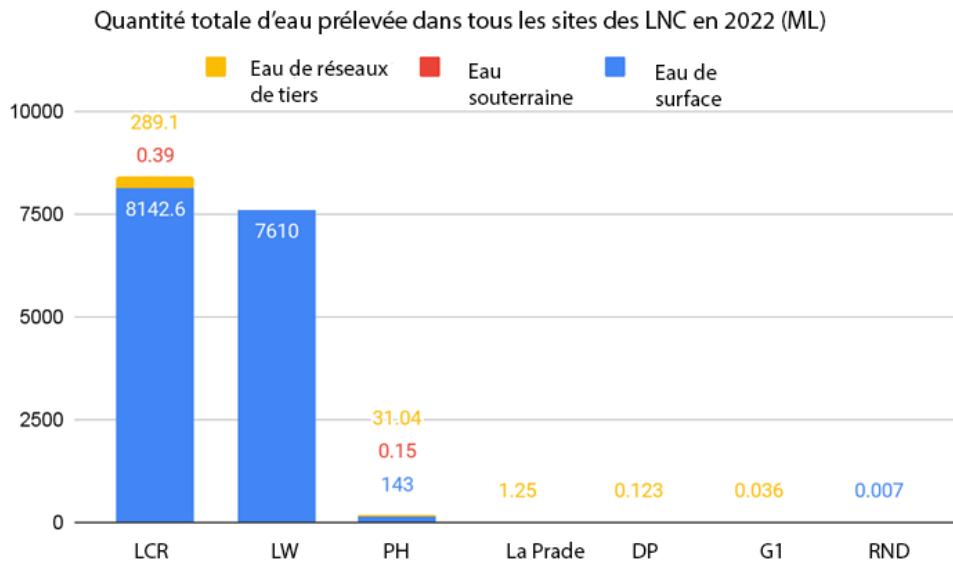


Figure 6. Quantité totale d'eau prélevée dans tous les sites des LNC en 2022 (ML)

Comme indiqué dans la figure précédente, les Laboratoires de Chalk River et de Whiteshell sont de loin les deux sites les plus importants en termes d'utilisation de l'eau, et sont donc au centre de nos efforts de conservation ainsi que de nos rapports externes.

Utilisation de l'eau aux Laboratoires de Chalk River

Les Laboratoires de Chalk River sont situés dans la zone de captage de la rivière des Outaouais, en Ontario, qui fait partie du bassin hydrographique du fleuve Saint-Laurent. L'eau provient de trois sources, dont la rivière des Outaouais, le lac Corry et les eaux souterraines. Celle-ci est ensuite répartie dans divers bâtiments et installations, et utilisée comme eau de service, eau de traitement et eau d'incendie.

L'eau de service de Chalk River provient en grande partie de la ville voisine de Deep River. L'eau est mesurée quotidiennement et pompée dans un réservoir pour être utilisée dans les éviers, les toilettes, les douches, ainsi que dans certaines utilisations de laboratoire et expérimentales sur le campus de Chalk River. En moyenne, en 2022, environ 39 % de l'eau de service entrante a été acheminée vers l'installation sanitaire de traitement des eaux usées des LNC et déversée en toute sécurité dans la rivière des Outaouais comme effluent.

Les 61 % restants de l'eau de service ont été utilisés à des fins non domestiques et ont été dirigés vers les drains d'eau de traitement sur le site et déversé en toute sécurité par les sorties de traitement de l'eau vers la rivière des Outaouais. L'eau de traitement et l'eau d'incendie des Laboratoires de Chalk River sont prélevées directement de la rivière des Outaouais par des pompes dans la centrale électrique. L'eau d'incendie est entreposée dans un réservoir de rétention et n'est utilisée qu'en cas d'urgence.

Utilisation de l'eau aux Laboratoires de Whiteshell

À Whiteshell, les LNC tirent l'eau directement de la rivière Winnipeg. L'eau est utilisée pour divers systèmes d'extinction d'incendie, pour le refroidissement du site en été, à diverses fins d'assainissement et d'hygiène tout au long de l'année, et pour la pulvérisation afin d'éliminer la poussière pendant les opérations de déclassement. La rupture de la conduite d'eau principale a fortement sollicité les ressources en eau des laboratoires de Whiteshell en 2022 et a entraîné une augmentation de notre consommation d'eau de plus du double par rapport à l'année précédente.

Le site retourne l'eau utilisée par une sortie de décharge qui libère les effluents dans la rivière Winnipeg. Le site exploite également un petit lagon qui libère environ 40 000 m³ (40 ML) d'effluent sur une base annuelle. L'effluent du lagon est libéré dans un système de fossés qui renvoie l'eau à la rivière Winnipeg. Le site dispose également d'un système de gestion de l'eau composé de collecteurs d'eaux pluviales, qui achemine l'eau vers la sortie de décharge du site, et d'un réseau de fossés qui dirigent l'écoulement de l'eau de surface du site vers la rivière Winnipeg.



Surveillance et gestion des impacts environnementaux et des impacts des effluents

Nous avons mis en place un vaste programme de surveillance de l'environnement afin de repérer les contaminants, de comprendre l'impact de nos activités et de déterminer les possibilités de réduire notre impact sur l'environnement. La surveillance et l'évaluation sont effectuées à l'aide d'un large éventail d'activités de surveillance des effluents, des eaux souterraines et de l'environnement qui permettent de mesurer les contaminants potentiels dans tous les compartiments environnementaux pertinents. Plus de 60 000 analyses sont effectuées chaque année pour les radionucléides, les ions majeurs, les oligo-éléments et une vaste gamme de composés organiques.

Nous maintenons un système centralisé de gestion des données environnementales, basé sur un système d'information géographique (SIG), qui contient plus de 800 millions de dossiers de données environnementales historiques. Ce référentiel central conserve les données environnementales de l'ensemble de l'entreprise, y compris les données relatives aux émissions atmosphériques, aux effluents liquides, au sol, aux eaux de surface, aux eaux souterraines, à la végétation, à l'air ambiant, au gibier, à la biodiversité et aux informations sur le patrimoine culturel. Il sert également de point de mire pour les évaluations des risques environnementaux, permettant un partage efficace des données et une capacité d'analyse et de visualisation multidimensionnelle, ainsi que de ressource pour la prise de décisions et d'actions collectives concernant la gestion des sites des LNC.

Les LNC effectuent diverses évaluations de l'eau pour déterminer si une contamination radiologique ou non radiologique s'est produite. Aux Laboratoires de Chalk River, où la majorité de notre consommation d'eau a lieu au cours d'une année normale, nous nous appuyons sur les processus suivants :

- Pour les paramètres radiologiques dans les effluents liquides, des limites de rejet dérivées (LRD) sont utilisées dans tous les sites que nous gérons pour représenter les taux de décharges qui correspondent à l'exposition des groupes critiques à la limite de la dose publique. Les LNC fonctionnent avec des rejets qui représentent une petite fraction des LRD pour s'assurer que les doses publiques sont maintenues aussi faibles que raisonnablement atteignables.
- Une évaluation des risques environnementaux à l'échelle du site est effectuée tous les cinq ans. Cela comprend la comparaison des résultats des effluents liquides mesurés pour les paramètres radiologiques et non radiologiques avec les valeurs de référence de dépistage écologique et les valeurs basées sur le risque afin d'évaluer le potentiel d'effets écologiques. Ce processus est en cours et devrait être finalisé d'ici janvier 2024.
- Les résultats de la surveillance des effluents liquides sont obtenus au moyen du Programme de surveillance de la vérification des effluents, et sont résumés et signalés dans un Rapport annuel de surveillance de la conformité. Ce rapport est ensuite soumis à l'organisme de réglementation des LNC, soit la Commission canadienne de sûreté nucléaire, pour approbation.

En plus de ce qui précède, nous sommes soumis à plusieurs audits internes et externes chaque année. Par exemple, en 2022, des audits internes et externes de l'eau potable des Laboratoires de Chalk River ont été réalisés, ainsi que des audits externes ISO 14001 des systèmes de gestion de l'environnement des Laboratoires de Whiteshell et des Laboratoires de Chalk River.

BIODIVERSITÉ ET UTILISATION DES TERRES

Nous nous engageons à gérer de manière responsable les sites d'EACL afin de garantir la protection de la faune et des écosystèmes locaux par la mise en œuvre de stratégies de gestion des terrains et l'intégration des connaissances traditionnelles autochtones dans notre travail sur la biodiversité.

Plan de gestion forestière durable à Chalk River

Notre engagement envers la gestion de l'environnement a franchi une étape décisive cette année lorsque nous avons achevé la première version d'un Plan de gestion forestière (PGF) durable pour les Laboratoires de Chalk River au début de 2023. Le PGF soutient nos efforts de gestion et de réhabilitation des terrains à Chalk River, où nous visons à restaurer la forêt dans ses conditions préindustrielles. Les avantages de ce plan de pointe comprennent la conservation de la biodiversité et des espèces en péril, ainsi que la conservation de l'habitat en imitant le cycle de perturbation naturel de la forêt des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Le PGF soutient également nos objectifs climatiques au sens plus large puisqu'il vise à faciliter l'augmentation de la capacité de séquestration du carbone et à atténuer les risques climatiques tels que les incendies de forêt et les inondations, afin de renforcer la résilience du campus de Chalk River. Notre bilan préliminaire du carbone forestier, qui a été achevé au printemps 2023, a constitué une première étape importante pour tirer parti de notre PGF afin de mettre en évidence le potentiel des solutions naturelles en matière de réduction et de stockage du carbone dans les écosystèmes forestiers de Chalk River.

Le PGF est maintenant finalisé, et sa mise en œuvre commencera au cours des 12 prochains mois. Avec le soutien du Service canadien des forêts, nous élaborerons des prescriptions pour atteindre les résultats souhaités énumérés ci-dessus. Celles-ci porteront notamment sur la définition des arbres à couper, l'élaboration d'un calendrier de coupe, la définition de la manière de traiter le sol restant et de ce qu'il faut replanter. Le PGF comprendra également le développement d'un plan opérationnel annuel avec des mécanismes de validation sur le terrain, des calendriers de conformité et de supervision, ainsi que des efforts de communication, de cartographie et de gestion des données.



Partage des connaissances

Le partage des connaissances avec les communautés autochtones et la collaboration à des études sur les terrains et les connaissances traditionnelles menées par les Autochtones constituent un aspect crucial de notre parcours en matière de biodiversité. Par exemple, au cours de l'été 2022, les LNC ont collaboré avec la Première Nation Dénë de la rivière Clearwater pour échantillonner et tester des isotopes radioactifs naturels situés sur leur territoire traditionnel. La collaboration des LNC avec la Première Nation Dénë de la rivière Clearwater a été facilitée par Dénë Cheecham-Uhrich, chercheuse en action climatique et représentante de la communauté, qui a aidé l'équipe de recherche à mobiliser la communauté dans les travaux. Cette occasion a permis aux LNC de se familiariser avec le savoir traditionnel et de l'intégrer dans leur recherche, de recueillir des témoignages de la communauté afin d'éclairer le plan d'échantillonnage, et de travailler avec les enseignants de l'école locale des Dénë de la rivière Clearwater ainsi qu'avec quatre étudiants (âgés de 13 à 15 ans) pour aider à la campagne d'échantillonnage menée au cours d'une semaine. Vers la fin de la semaine, le groupe a organisé une séance de « démonstration communautaire » au cours de laquelle du matériel d'échantillonnage a été installé sur le lac La Loche pour démontrer les techniques d'échantillonnage, répondre aux questions et permettre à la communauté de participer au processus de collecte d'échantillons. Les données générées par les analyses ont été fournies à la communauté Dénë de Clearwater River, et les publications et rapports finaux ont été traduits en dënë afin que les aînés et tous les membres de la communauté puissent comprendre la science qui sous-tend le travail.

Nos efforts de partage des connaissances ont également été illustrés par notre collaboration avec la Première Nation Kebaowek sur le site des Laboratoires de Chalk River. Dans le cadre de cette initiative, les LNC ont partagé avec la Première Nation Kebaowek des informations sur leurs efforts de protection de l'environnement pour le site, notamment des documents techniques, des études sur la biodiversité et des fichiers de géo référence. Parmi les faits saillants de notre collaboration avec la Première Nation Kebaowek au cours de l'exercice écoulé, soulignons que les LNC ont financé plus de 1 000 heures-personnes d'activités sur le terrain (depuis septembre 2022) pour soutenir les intérêts et la recherche environnementaux de la Première Nation Kebaowek (dans le cadre de son engagement dans le projet IGDPS). Les activités comprenaient la réalisation d'inventaires d'oiseaux chanteurs forestiers, le suivi des loups de l'Est grâce à l'utilisation de caméras, une évaluation de la composition de la forêt, la collecte de composants valorisés sur le terrain et le suivi du déplacement de grands mammifères.

Nous démontrons notre engagement en faveur de la collaboration intersectorielle et de l'échange de connaissances grâce à notre partenariat avec la forêt de recherche de Petawawa, un laboratoire vivant national adjacent à notre site de Chalk River qui fournit des données scientifiques pour informer les chercheurs, les scientifiques et l'industrie sur les tendances à long terme afin d'aider à résoudre les problèmes actuels et futurs de la sylviculture. Nous avons également participé activement à la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la biodiversité (COP15), qui s'est tenue en décembre 2022 à Montréal, et où un employé des LNC a été sélectionné pour faire partie de la délégation canadienne.



PROJETS DE BIODIVERSITÉ

Pour soutenir la biodiversité sur nos sites, nous avons divers projets de recherche et d'initiatives passionnantes en cours :

- Projet de recherche sur les tortues mouchetées : En 2022 et en 2023, les LNC se sont vu attribuer 50 000 \$ par le Programme interministériel pour l'habitat essentiel afin de soutenir la recherche sur la tortue mouchetée, une espèce en voie de disparition en vertu de la Loi sur les espèces en péril du gouvernement fédéral.
- Impression 3D de la tortue mouchetée : Impression 3D de précision de modèles de tortue pour soutenir l'éducation, la recherche et l'identification du statut d'espèce en péril de la tortue mouchetée
- Projet de surveillance du loup de l'Est : Depuis 2012, les LNC ont documenté la présence de loups de l'Est sur le site de Chalk River lorsque des louveteaux ont été capturés par une caméra sur une zone humide du site. Le loup de l'Est est actuellement inscrit sur la liste fédérale des espèces préoccupantes en vertu de la Loi sur les espèces en péril.
- Projet d'Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario : Ce projet a pour objectif de cartographier la répartition et l'abondance relatives des oiseaux nicheurs en Ontario, afin d'orienter les politiques environnementales et les stratégies de conservation.
- Bâtiments adaptés aux oiseaux : Recherche innovante dans le domaine de la conception architecturale qui harmonise le développement urbain avec les habitats aviaires.
- Écopassages des reptiles et des amphibiens : Construction de passages essentiels afin d'assurer une migration en toute sécurité de l'herpétofaune.
- Surveillance et préservation de l'habitat du martinet ramoneur : Maintien de la cheminée de ventilation de l'ancien réacteur nucléaire de démonstration (RND) des LNC, maintenant déclassé, afin de maintenir un habitat qui perturbera le moins possible la population de martinets ramoneurs qui y migre à chaque année. Depuis 2016, nous dénombrons chaque année la population de martinets ramoneurs qui viennent se reposer dans la cheminée afin de surveiller la population de cette espèce en péril. Lors de notre inventaire annuel, plus de 2 400 oiseaux ont été observés sur le site du RND et environ 200 sur le site de Chalk River. En tant que participants au protocole national d'inventaire des dortoirs pour 2023, les LNC ont partagé les résultats de leur inventaire annuel avec Oiseaux Canada.
- Panneaux routiers de passage des tortues : Trois points chauds pour les espèces en péril dans les communautés près de Chalk River ont reçu des panneaux de passage des tortues, conçus par des enfants de la région et érigés à temps pour la saison des tortues de 2023.
- Comprendre notre population de chauve-souris : Enquête sur les secrets de nos populations locales de chauves-souris afin d'assurer leur survie.

Dans l'ensemble, le succès de notre PGF et d'autres initiatives en faveur de la biodiversité sur le site de Chalk River a contribué à l'obtention de plusieurs prix et reconnaissances en 2022 et en 2023, notamment :

- Certification Or du Wildlife Habitat Council pour notre engagement en faveur de la gestion environnementale du campus des Laboratoires de Chalk River, désignation que nous avons également reçue en 2019.
- Prix du Wildlife Habitat Council, pour le projet sur les reptiles et les amphibiens pour la mise en place d'écopassages de tortues au campus de Chalk River.
- Finaliste au prix du Wildlife Habitat Council pour le projet sur les chauves-souris en 2022, soulignant notre étude de télémétrie des chauves-souris et notre projet de surveillance des boîtes pour chauves-souris.
- Prix du mérite du Service canadien des forêts pour notre collaboration avec la garnison de Petawawa et la forêt expérimentale de Petawawa.

INTRODUCTION

Les LNC s'engagent à développer et à maintenir des relations significatives avec l'ensemble de leurs parties prenantes, y compris les membres de notre personnel, les communautés locales où nous travaillons, les entreprises avec lesquelles nous faisons des affaires, ainsi que le grand public. Notre programme d'information et de divulgation publiques (PIDP) nous permet d'entretenir ces relations et de communiquer en temps utile et de manière efficace.

Nous sommes conscients de l'importante responsabilité qui nous incombe de fournir un environnement de travail sûr et sain à tous nos employés, sous-traitants et autres personnes qui accèdent à nos sites, ainsi que d'assurer la sécurité des communautés qui nous entourent. Les politiques de l'entreprise, telles que notre politique de santé et de sécurité, notre politique de sûreté nucléaire, notre politique de sécurité et notre politique du personnel, sont essentielles pour garantir que toutes nos parties prenantes soient prises en charge à cet égard. Notre vision et notre stratégie d'excellence en matière de sûreté offrent un cadre complet de gestion de la santé, de la sûreté, de la sécurité et de l'environnement, et nos plans stratégiques de diversité, d'équité et d'inclusion et d'accessibilité garantissent que le personnel peut accomplir son travail dans la dignité et le respect.

Développement communautaire et économique

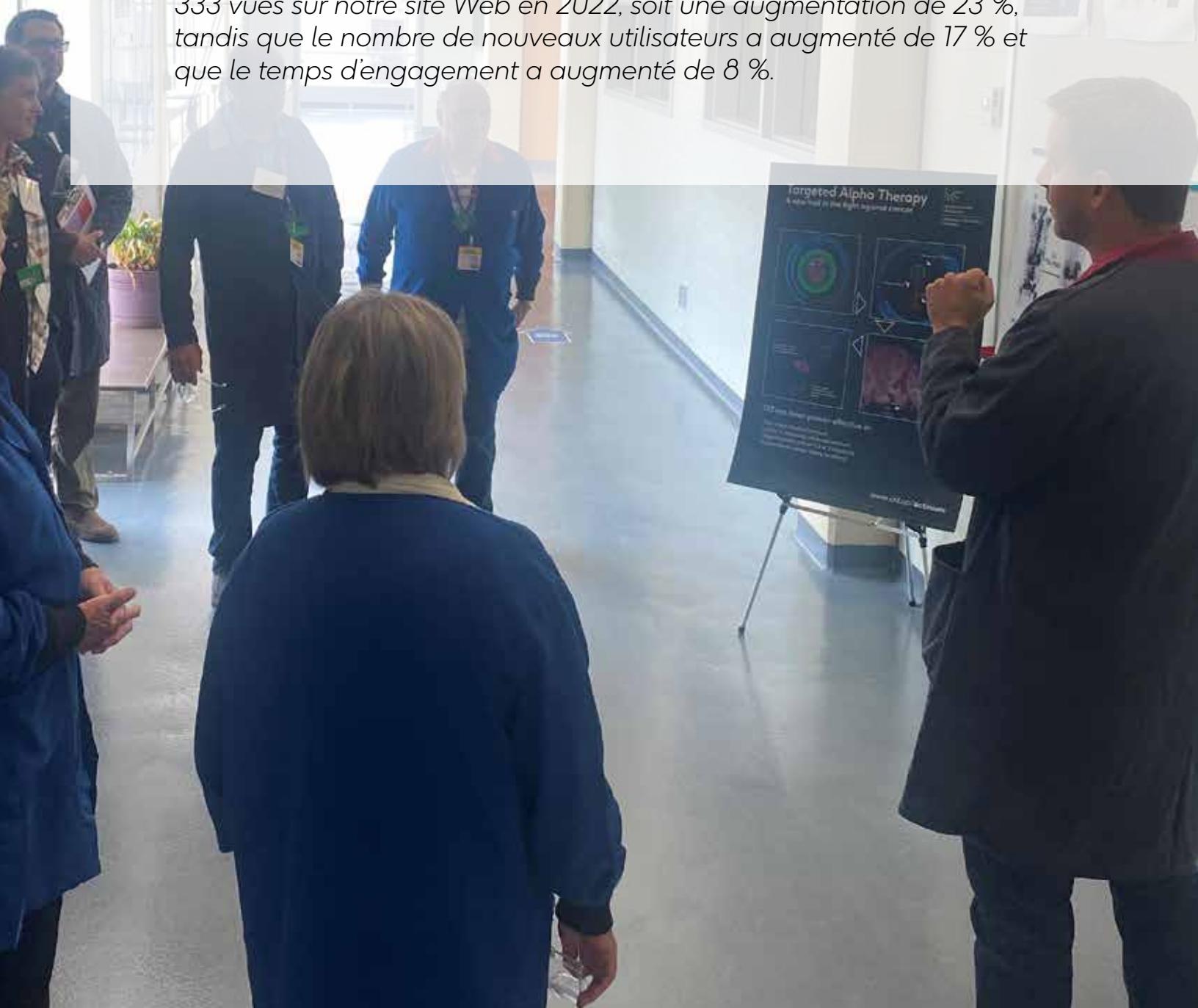
Les LNC s'engagent à tenir les communautés qui les entourent et le grand public au courant de leurs activités. Nous partageons plusieurs mises à jour par le biais de divers canaux de communication, en plus d'une liste consolidée d'événements à signaler sur tous les sites des LNC. Le programme d'information publique des LNC décrit nos protocoles de divulgation publique concernant les événements et les faits nouveaux sur nos sites, y compris la publication de documents décrivant les impacts radiologiques et environnementaux potentiels sur les sites des LNC, les interactions avec les parties prenantes de la communauté et la publication des résultats des programmes de surveillance des LNC. Nous utilisons diverses plateformes et canaux pour diffuser les mises à jour au public, notamment :

- le site Web des LNC, au www.LNC.ca;
- l'intranet des LNC à l'intention des employés;
- les communiqués de presse;
- les bulletins CONTACT (éditions de Chalk River et de Whiteshell);
- les bulletins Enfants CONTACT;
- des rencontres communautaires;
- des événements communautaires;
- des visites de sites;
- des activités d'engagement public;
- une ligne de communication directe avec nos équipes de Communications de l'entreprise et de mobilisation des parties prenantes pour les demandes de renseignements de la communauté et les médias;
- les réseaux sociaux (y compris Facebook, Twitter, YouTube, LinkedIn et Instagram);
- des webinaires et des présentations;
- un webinaire communautaire annuel animé par les présidents des LNC et d'EACL (Facebook Live).

ACCROÎTRE LA PORTÉE DE NOTRE ENGAGEMENT

Tout au long de l'exercice 2022-2023, nous avons exploité différents canaux d'engagement pour élargir notre intervention et poursuivre notre engagement à dialoguer de manière significative avec les parties prenantes, notamment :

- la publication de plus de 35 communiqués de presse à l'intention des médias locaux, nationaux et internationaux, soit une augmentation significative par rapport à l'exercice précédent;
- le développement continu de notre présence sur les réseaux sociaux, avec des impressions annuelles dépassant désormais 1,6 million;
- le développement continu de notre présence en ligne, qui a généré 162 333 vues sur notre site Web en 2022, soit une augmentation de 23 %, tandis que le nombre de nouveaux utilisateurs a augmenté de 17 % et que le temps d'engagement a augmenté de 8 %.



Les journées portes ouvertes constituent l'une des méthodes les plus efficaces pour dialoguer avec nos parties prenantes. En août 2022, pour la première fois en cinq ans, les LNC et EACL ont organisé une journée portes ouvertes sur le site des Laboratoires de Chalk River. Nous avons été ravis d'enregistrer une participation record, plus de 3 000 personnes ayant participé à l'événement, qui célébrait également la revitalisation du campus de Chalk River et le 70e anniversaire d'EACL. La journée portes ouvertes s'est déroulée à un moment particulièrement intéressant du renouveau des Laboratoires de Chalk River, avec la construction de nouveaux bâtiments et laboratoires dans le cadre du programme de revitalisation du site. Outre les visites des nouvelles installations, la journée portes ouvertes a été l'occasion d'un divertissement familial, avec plus de 50 kiosques d'information et expositions, des expériences pratiques, des démonstrations et des visites, des méga machines, un concours de pistolets en mousse, des démonstrations de robots, des kiosques de nourriture et bien d'autres choses encore. Les LNC ont également organisé une série de présentations sur ses nouveaux projets et programmes de recherche, notamment sur les PRM, un nouvel isotope médical rare connu sous le nom d'actinium-225, l'énergie produite à partir de l'hydrogène et les efforts pour établir un nouveau parc de recherche sur l'énergie propre.

L'an dernier, une enquête indépendante a été réalisée auprès d'un échantillon aléatoire de plus de 500 résidents des comtés de Renfrew et de Pontiac. Nous sommes ravis de constater que la majorité des répondants :

- sont conscients de l'existence des LNC au sein de la communauté;
- sont de plus en plus conscients des travaux menés sur le site des Laboratoires de Chalk River (notamment la revitalisation du site, le projet d'Installation de gestion des déchets près de la surface et le programme de petits réacteurs modulaires des LNC);
- sont convaincus que le personnel des LNC a respecté le processus réglementaire pour l'installation de gestion des déchets près de la surface.
- Les résultats de l'enquête confirment que nos canaux de partage de l'information et nos initiatives globales de mobilisation des parties prenantes permettent aux communautés d'être bien informées sur les LNC et leurs projets.

Afin de faciliter le retour d'information et l'engagement direct sur nos activités, nous avons mis en place des comités publics pour dialoguer avec les communautés environnantes. À Chalk River, un Conseil de gestion de l'environnement indépendant se réunit trois fois par an pour discuter et proposer des solutions à un large éventail de questions liées aux enjeux ESG. Les Laboratoires de Chalk River ont également mis sur pied un comité consultatif communautaire dont les discussions se concentrent sur les activités qui sont assujetties à des licences et à la réglementation environnementale, ainsi que sur les activités qui peuvent affecter la vie sociale et économique de la communauté. De même, le comité de liaison publique de Whiteshell et le comité de liaison communautaire de Port Hope discutent avec les représentants de la communauté des questions environnementales et ESG ainsi que des principaux projets sur le site. Enfin, pour l'exercice 2022-2023, les LNC se sont conformés et continuent de se conformer au document réglementaire REGDOC-3.2.1 de la CCSN, intitulé L'information et la divulgation publiques.



SOCIOFINANCEMENT AU PROFIT DES COMMUNAUTÉS LOCALES

En 2022-2023, pour la deuxième année consécutive, les LNC ont renouvelé leur soutien aux communautés locales à travers une initiative de sociofinancement. Cette campagne a permis de récolter 150 000 \$, lesquels ont été répartis entre 29 projets bénéfiques pour nos communautés. Les fonds ont été alloués à diverses causes, notamment : la rénovation et la modernisation d'infrastructures clés dans les communautés, l'aménagement de parcs et de sentiers en plein air, ainsi que le soutien à des services essentiels tels que la santé mentale, l'aide aux sans-abris, et la protection animale. En outre, une partie de ces fonds contribuera à la préservation du patrimoine nucléaire du Canada, un sujet qui passionne de nombreux membres de notre personnel.



Autonomisation économique des communautés autochtones

Pour soutenir une réconciliation véritable et durable avec les peuples autochtones, y compris au niveau économique, les LNC visent à établir des partenariats et une collaboration avec les communautés et les entreprises autochtones afin de réduire les obstacles aux opportunités d'approvisionnement et d'améliorer les résultats économiques pour les peuples autochtones.

Nous sommes un employeur actif des Autochtones au sein de notre communauté. Dans cet esprit, en 2022, les LNC ont lancé un programme pilote connu sous le nom de Indigenous Millwright Apprentice Program, offert gratuitement aux participants. Nous sommes également heureux d'annoncer qu'environ 6,4 % de la main-d'œuvre actuelle des LNC s'est identifiée comme autochtone au cours de l'exercice écoulé. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer à la section Établir des relations significatives avec les communautés autochtones du présent rapport.

Notre volonté d'établir des partenariats mutuellement bénéfiques est illustrée par la stratégie d'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones des LNC, qui vise à tirer parti de nos acquisitions annuelles de biens et de services afin de créer des possibilités économiques pour les communautés autochtones intéressées. En outre, grâce à un dialogue continu et proactif avec les peuples autochtones dont les terres se trouvent à proximité des projets gérés par les LNC, nous améliorons cette stratégie au fil du temps pour obtenir des résultats mutuellement bénéfiques.

Cette année, nous avons publié un document lié aux Relations autochtones en stratégie d'approvisionnement, qui favorise les opportunités économiques en accordant la priorité aux achats auprès d'entreprises autochtones lors de nos acquisitions annuelles de biens et de services. Cette stratégie indique comment les LNC prévoient mener à bien leurs engagements ainsi que s'engager à faire des consultations sur l'approche envers la chaîne d'approvisionnement des LNC relative à la réconciliation. Voici quelques-uns des éléments clés de la stratégie :

- Établir des objectifs visant des valeurs progressives ou des pourcentages de contrats attribués à des entreprises autochtones, en commençant par un objectif de 10 millions de dollars pour l'exercice 2023-2024 des LNC.
- Travailleur en collaboration avec les communautés autochtones locales pour aider à définir des objectifs, des cibles et des mécanismes pour soutenir divers objectifs.
- Préparer un Portail des fournisseurs adapté pour fournir aux entreprises autochtones des avis anticipés sur les marchés publics à venir. Le portail encouragera également les fournisseurs à faire partie du réseau d'entreprises autochtones des LNC, créant ainsi des occasions pour les communautés et organismes autochtones de participer à un réseau d'approvisionnement plus large.
- Notre processus d'évaluation englobe une approche graduelle pour encourager l'utilisation de fournisseurs autochtones régionaux, garantissant le plus grand bénéfice pour les communautés autochtones les plus proches des activités de projet des LNC.
- Pour les partenaires de la chaîne d'approvisionnement stratégiques des LNC identifiés sur leur Portail des fournisseurs, intégrer les mêmes attentes que cette stratégie dans chacun de leurs accords de partenariat stratégique pour que les LNC et les entreprises autochtones travaillent ensemble pour atteindre les mêmes objectifs, cibles et mesures en matière d'engagement et de participation des autochtones.
- Organiser des ateliers avec les communautés autochtones pour les impliquer et les consulter quant au développement des aptitudes et de la capacité actuelles des entreprises autochtones pour qu'elles puissent satisfaire aux exigences en matière de contrats et d'approvisionnement des LNC et de sa chaîne d'approvisionnement.
- Être un guichet unique pour répondre aux demandes des fournisseurs autochtones et, dans la mesure du possible, faciliter les occasions de jumelage avec des fournisseurs chevronnés tant autochtones que non autochtones.
- Animer des activités et des événements occasionnels, tant annuels qu'au besoin, selon le cas, pour promouvoir et habiliter les entreprises autochtones à devenir des fournisseurs potentiels, y compris des webinaires, des avis, et des ateliers.

- Établir un réseau d'entreprises autochtones (REA) qui offrira une plateforme de connaissances aux entreprises détenues par des autochtones intéressées pour qu'elles établissent et cultivent de nouvelles opportunités et relations commerciales. Les LNC chercheront à tirer parti des relations existantes avec les communautés autochtones pour améliorer les communications efficaces et les méthodes d'engagement qui aideront à informer les entreprises autochtones qui développent leurs stratégies et leurs plans.
- Prendre part aux activités d'organisations, d'institutions, d'associations ou de forums reconnus à l'échelle nationale afin d'acquérir ou de partager l'éducation et le transfert de connaissances, les apprentissages et les informations se rapportant spécifiquement à la chaîne d'approvisionnement, à l'engagement autochtone et à d'autres activités ou possibilités d'approvisionnement connexes.

Dans l'ensemble, la stratégie d'approvisionnement des LNC est un document évolutif qui sera affiné grâce à un engagement continu avec les communautés autochtones, les entreprises et l'ensemble du réseau de fournisseurs afin de s'assurer que nos politiques ont le plus d'impact possible tout en continuant à générer de la valeur pour les contribuables.

Établir des relations significatives avec les communautés autochtones

Le parcours de rapprochement des LNC comprend une approche de l'engagement autochtone qui a évolué au fil du temps. En 2015, lorsque les LNC ont rendu publics leurs plans d'assainissement et de revitalisation de leur campus principal, les Laboratoires de Chalk River, les réactions des communautés et des organisations autochtones ont envoyé un message fort selon lequel une augmentation significative du niveau et de la portée de l'engagement était nécessaire pour répondre à leurs besoins et pour refléter les résultats du Rapport de la CVR.

Entre 2015 et 2022, les LNC, en collaboration avec EACL, ont mis en place des forums réguliers de communication bilatérale pour mieux comprendre comment les communautés autochtones souhaitent être engagées et pour donner aux communautés l'occasion de poser des questions et de faire part de leurs préoccupations concernant les activités et les projets des LNC. Nous avons travaillé avec les communautés pour renforcer leurs capacités afin qu'elles puissent mieux participer aux réunions, aux projets commerciaux et aux procédures réglementaires. Les engagements pris par les LNC et EACL ont été intégrés dans divers accords avec les nations autochtones afin de garantir l'acceptation des responsabilités individuelles et mutuelles. Les initiatives clés des LNC en matière d'engagement autochtone entre 2015 et 2023 sont les suivantes :

- Engagement avec de nombreuses nations et organisations autochtones au Québec, en Ontario, au Manitoba, dans les Territoires du Nord-Ouest et en Alberta.
- Élaboration d'ententes de partenariat à long terme (EPLT), de protocoles d'accord, de lettres d'intention et d'accords-cadres.
- Signature d'accords de contribution pour officialiser les engagements mutuels.
- Reconnaissance des langues traditionnelles, et des nations autochtones qui occupent les terres sur lesquelles nous travaillons tous, par le biais d'une initiative de dénomination algonquine sur le bâtiment d'entrée de notre site des Laboratoires de Chalk River, désormais nommé Minwamon.
- Inclusion des gardiens du savoir autochtone dans les activités archéologiques des LNC.
- Collaboration avec les communautés autochtones sur la surveillance environnementale et la gestion de la biodiversité.
- Participation à une formation tenant compte des traumatismes afin de mieux informer notre travail avec les peuples autochtones.
- Participation à des cérémonies traditionnelles sur site avec les communautés autochtones locales.

Nous continuons d'augmenter le nombre de nos employés dédiés au soutien des relations avec les communautés autochtones sur l'ensemble des sites et des activités des LNC, et de renforcer la formation de notre personnel afin d'améliorer et de sensibiliser notre main-d'œuvre. Le personnel dédié s'est concentré sur l'établissement de relations avec les communautés autochtones en améliorant nos pratiques d'engagement, en renforçant les capacités grâce à des ententes de partenariat à long terme, en encourageant la collaboration entre nos unités commerciales et en agissant en tant que conseillers autochtones pour les sites de nos projets.

Les aspects clés de notre engagement envers la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et la réconciliation comprennent la garantie d'un consentement libre, préalable et éclairé, ainsi que le soutien de la fourniture à long terme d'avantages économiques durables. Sur l'ensemble de nos sites, nous maintenons une communication permanente par le biais de réunions mensuelles, de visites sur place, de présentations, de mises à jour de projets et de la participation des autochtones à des comités tels que le Conseil de gestion de l'environnement, le Comité consultatif communautaire et le comité de liaison avec la communauté de Sagkeeng. En outre, nous collaborons à des études en cours sur les terres et les connaissances traditionnelles, à des programmes de surveillance environnementale menés par les communautés et à des programmes de récolte et de collecte d'échantillons sur l'ensemble de nos sites afin de soutenir nos efforts en matière de protection de l'environnement et de biodiversité, d'acquérir une meilleure compréhension de l'histoire de nos sites et d'intégrer les intérêts contemporains des communautés autochtones.

PROGRAMME ENVIRONNEMENTAL COLLABORATIF AUX LABORATOIRES DE WHITESHELL

Le site des Laboratoires de Whiteshell est situé sur le territoire du Traité No 3, terres traditionnelles des peuples Ojibwa et Salteaux, et sur le territoire du Traité No 1, terres traditionnelles des peuples Anishinabe (Ojibway), Ininew (Cree), Dënë et Dakota. Le site se trouve également sur les terres traditionnelles des Métis. Au cours de l'exercice écoulé, les LNC et la Première Nation Sagkeeng ont élaboré un programme collaboratif de surveillance environnementale, qui a été reconnu lors d'une cérémonie de signature traditionnelle par les Sagkeeng, les LNC et EACL en décembre 2022. Le comité de liaison avec la communauté de Sagkeeng et l'agent de liaison ont demandé conseil aux aînés locaux et, grâce au partage du tabac, le programme collaboratif de surveillance de l'environnement a reçu un nom traditionnel, Niigan Aki, qui signifie « la terre d'abord ». Les Sagkeeng devraient commencer leurs activités dans le cadre du programme Niigan Aki en 2023, avec le plein appui des LNC et d'EACL.

Entente de partenariat à long terme

Nous sommes fiers de partager les progrès significatifs que nous avons réalisés dans l'établissement d'une entente de partenariat à long terme (EPLT) afin d'officialiser les relations entre les LNC, EACL et la Première Nation des Algonquins de Pikwakanagan (PNAP). L'entente prévoit la création d'un groupe de travail qui servira de base à la collaboration continue, et établira le Programme (des gardiens) Neya Wabun afin d'assurer une présence régulière de surveillance dirigée par les Autochtones sur les sites désignés d'EACL, parmi d'autres activités et programmes de protection et de promotion de l'environnement, de la culture et de l'économie. Plus précisément, le Programme Neya Wabun permettra à la PNAP d'assurer le suivi, et de présenter des comptes rendus à leur communauté. Grâce à cette mobilisation continue, EACL et les LNC espèrent continuer à établir une relation de confiance avec la PNAP. Autre élément clé de l'EPLT, le projet de l'installation de gestion de déchets près de la surface (IGDPS) – un des principaux projets d'assainissement environnemental des LNC – prévoit la création d'une installation moderne spécialisée dans l'élimination des déchets radioactifs de faible activité sur le campus des Laboratoires de Chalk River.

L'EPLT est l'aboutissement d'efforts, de négociations et de nombreuses consultations visant à établir une relation productive entre le propriétaire des laboratoires nucléaires nationaux du Canada, son exploitant, et la PNAP, fondée sur le respect et la compréhension mutuels, et entretenue par des possibilités permanentes de dialogue et de participation. L'entente vise à résoudre et à traiter les principaux sujets de préoccupation cernés par la PNAP, notamment la protection de l'environnement, la gestion des déchets radioactifs, la protection et la promotion de la culture, et la recherche de possibilités économiques et commerciales collaboratives. Dans la foulée de ces améliorations et aux démarches des LNC pour satisfaire aux autres conditions et engagements de la PNAP, les organisations sont parvenues à une entente sur le projet de l'IGDPS, et la PNAP a donné son consentement aux LNC et à la CCSN pour aller de l'avant avec la construction de l'installation proposée.

À l'an dernier, la CCSN a renouvelé la licence du projet de Port Hope pour une période de 10 ans, ce qui impliquera un engagement continu avec diverses communautés autochtones, y compris la Première Nation des Mississaugas des Traités Williams, la Nation Anishinabek, les Métis de la Nation des Mohawks de la Baie de Quinte en Ontario, et les conseils locaux des Métis. Dans le cadre de notre nouvelle responsabilité en matière de formation sur ces sites, les LNC veillent à ce que les employés soient suffisamment formés pour renforcer nos relations avec les communautés autochtones par le biais d'engagements continus, y compris des événements spéciaux tels que la Journée de l'industrie, les salons de l'emploi et les séances d'information.

Enfin, en plus des canaux de communication des LNC qui ont été décrits précédemment, nous nous engageons directement avec les communautés autochtones par le biais :

- d'une sensibilisation directe (lettres, appels et courriels), lancement de discussions sur les relations à long terme, notifications et mises à jour du projet;
- de présentations et de réunions techniques aux communautés autochtones sur demande, en plus de la distribution de copies des études/rapports techniques;
- de visites de sites et de notre participation à la Journée nationale des peuples autochtones;
- de journées publiques de l'industrie, y compris des présentations sur les projets à venir et les processus de participation; des notifications/communiqués aux médias.

Pour garantir le succès de ces méthodes de sensibilisation, les LCN sont en train d'officialiser un processus de mobilisation et d'offrir aux employés une formation de sensibilisation culturelle.

LA PREMIÈRE NATION DES ALGONQUINS DE PIKWAKANAGAN, EACL ET LES LNC SIGNENT UNE ENTENTE HISTORIQUE DE PARTENARIAT À LONG TERME



« Il s'agit d'un moment historique dans notre relation avec les Algonquins de Pikwakanagan. La réconciliation est un voyage – et l'accord de relation à long terme entre la PNAP, EACL et les LNC est une étape importante dans la réconciliation ainsi que dans l'établissement de la confiance, fondée sur la transparence et le respect mutuel. Nous nous réjouissons à l'idée de travailler en collaboration à l'avenir. » – Fred Dermarkar, président et premier dirigeant d'Énergie atomique du Canada limitée

« Je tiens à remercier sincèrement les Algonquins de Pikwakanagan d'avoir fait confiance aux LNC en concluant cette entente de relation à long terme. Aux LNC, nous pensons que l'intégration du savoir autochtone dans nos projets et dans l'ensemble de nos activités contribuera à améliorer notre façon de travailler et à renforcer la compréhension entre le personnel des LNC et les peuples autochtones. Cette idée est au cœur de cette entente et du Plan d'action pour la réconciliation des LNC, et je suis très heureux de travailler avec EACL et la PNAP pour élaborer une vision commune pour les sites que nous gérons. » – Joe McBrearty, président et directeur général des LNC



FOURNIR DES PROGRAMMES D'APPRENTISSAGE AUX COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

LNC a lancé un programme appelé Indigenous Millwright Apprentice Program en 2022 afin de renforcer les capacités et d'offrir des possibilités d'emploi aux communautés autochtones. Ce programme a été mené par les employés des LNC et réalisé en partenariat avec le Conseil des mécaniciens industriels, l'organisation LNC Capital et le service des Ressources humaines des LNC. De plus, le programme a été soutenu par le service des affaires corporatives des LNC. Dans le cadre de cette activité pilote, 14 jeunes issus de diverses communautés des Premières Nations ont suivi gratuitement le programme, les préparant ainsi à entrer directement sur le marché du travail. Forts du succès de ce programme, les LNC ont entamé des discussions avec les communautés autochtones afin d'explorer d'autres possibilités d'améliorer les occasions d'emploi pour les jeunes autochtones et les personnes souhaitant réintégrer le marché du travail.

Sécurité publique et préparatifs d'urgence

La protection de la sécurité du public est primordiale pour les LNC. Afin de garantir la sécurité de nos communautés, les LNC ont élaboré et mis en œuvre divers programmes et évaluations de sécurité et d'intervention en cas d'urgence, comme il est indiqué ci-dessous.

Le programme de préparatifs d'urgence des LNC se concentre sur la prévention et l'atténuation des événements anormaux ou émergents, en plus de notre réponse et de notre rétablissement face à de tels incidents. Cette année, nous avons organisé plus de 120 exercices d'intervention d'urgence, avec des scénarios allant d'accidents de transport impliquant des matières radiologiques à des exercices d'intervention en cas de déversement de produits chimiques dans les installations, en passant par des situations d'urgence à l'échelle d'un site. Ces exercices ne sont que quelques-uns des scénarios pour lesquels une réponse d'urgence a été pratiquée et exercée, afin de nous assurer que le personnel des LNC répond aux exigences de sécurité et aux exigences législatives et réglementaires en cas d'événements anormaux ou d'urgence. Voici quelques-uns des points saillants de notre programme de préparatifs d'urgence pour 2022-2023 :

- Notre comité de planification en cas de pandémie a réalisé des centaines d'initiatives au cours des trois dernières années (de 2020 à 2023) pour répondre aux exigences réglementaires, sanitaires et législatives afin que les sites des LNC puissent continuer de fonctionner de manière sûre et efficace, tout en continuant à se concentrer sur les priorités stratégiques gouvernementales et commerciales.
- Plusieurs rapports internes et externes ont été élaborés par le programme de préparatifs d'urgence des LNC pour rendre compte des enseignements tirés de la pandémie et de la manière dont les opérations ont pu continuer à se dérouler en toute sécurité. Ces rapports ont également été partagés avec des groupes tels que le CANDU Owners Group.

Notre programme d'analyse de la sûreté s'applique à toutes les activités impliquant les structures, les systèmes et les composants des LNC, ainsi qu'à l'ensemble de la direction, des superviseurs et du personnel des sites des LNC. Le programme comprend une série de documents d'analyse de sûreté nucléaire destinés à soutenir l'exécution globale des exigences en matière de planification, de réalisation et de documentation des analyses de sûreté pour l'ensemble du cycle de vie des installations nucléaires – de la conception au déclassement. Ainsi, nos processus d'analyse de sûreté permettent le développement, la maintenance, la surveillance et l'examen de l'efficacité de tous les travaux liés à la sûreté nucléaire. Les équipes des LNC dédiées à l'analyse de sûreté s'assurent que les activités d'analyse de sûreté sont réalisées de manière à protéger nos travailleurs, le public et l'environnement, et qu'elles sont conformes aux exigences réglementaires et d'autorisation applicables.

Notre Programme de sûreté-criticité nucléaire fournit un cadre pour des opérations sûres sur nos sites de Chalk River et de Whiteshell afin de prévenir les incidents de criticité nucléaire en établissant des politiques, des processus et des procédures d'entreprise qui respectent ou dépassent les exigences réglementaires. Ce programme concerne toutes les activités susceptibles d'affecter la sécurité dans l'utilisation, le traitement, le mouvement et le stockage des matières fissiles. Au cours de l'exercice écoulé, notre Programme de sûreté-criticité nucléaire a fait l'objet de plusieurs améliorations importantes :

- Nous avons dispensé une formation générale par le biais d'une plateforme virtuelle et d'une formation en classe.
- Le personnel de la CCSN a fourni des mises à jour semestrielles sur le programme.
- Nous avons développé une nouvelle carte de qualification de formation pour la nomination des agents de contrôle de la criticité nucléaire. Le processus a été renforcé par une évaluation cohérente et approfondie de l'aptitude du personnel au rôle de contrôle de la criticité nucléaire.
- Nous avons participé à des exercices de préparation aux situations d'urgence relatifs à la sûreté de la criticité nucléaire;
- Nous avons inclus une refonte du questionnaire annuel d'évaluation de la conformité en matière de sûreté de la criticité nucléaire pour faire référence au respect des documents de sûreté-criticité et démontrer que les exigences en matière de sûreté-criticité nucléaire sont respectées.
- Nous avons lancé une carte d'observation et de coaching pour les visites sur le terrain afin de fournir des données de qualité relatives des visites sur le terrain et de la fréquence des constatations faites au cours de ces visites.

Notre programme de radioprotection est conçu pour garantir que les LNC respectent ou dépassent le niveau de radioprotection requis par les réglementations pertinentes en vertu de la Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires. Ce programme couvre toutes les activités des LNC impliquant des rayonnements ionisants et ses objectifs fondamentaux comprennent la limitation des doses à un niveau inférieur aux exigences réglementaires, la limitation des effets stochastiques sur la santé des employés et du public à des niveaux aussi bas que raisonnablement possible et la prévention des effets non stochastiques sur la santé des employés et des membres du public lors de l'utilisation de rayonnements ionisants par les LNC. Au cours de l'exercice écoulé, nous avons renforcé notre programme de radioprotection en apportant les améliorations suivantes :

- Révision et soumission de l'ensemble de la documentation du programme de radioprotection, conformément aux modifications apportées à la réglementation de la CCSN en matière de radioprotection.
- Modification de nos pratiques d'étiquetage pour répondre aux exigences décrites dans les règlements de radioprotection de la CCSN pour les conteneurs de déchets hérités qui sont en attente de caractérisation et d'élimination. Les modifications apportées à nos pratiques d'étiquetage ont également été approuvées par le personnel de la CCSN.
- Consolidation et développement d'une analyse des tâches et des plans de formation, qui ont été soumis au personnel de la CCSN.

En plus de ces améliorations, les LNC ont élaboré un plan exhaustif d'amélioration de la radioprotection afin de favoriser l'amélioration continue et la radioprotection dans le cadre de plusieurs initiatives clés.

Au cours des 12 derniers mois, nous avons procédé à une auto-évaluation complète de la gestion du vieillissement, qui a débouché sur l'élaboration de notre plan de mise en œuvre de la gestion du vieillissement. Par exemple, nous sommes heureux d'annoncer que nous avons exécuté toutes les activités de maintenance préventive dans les délais prévus aux Laboratoires de Chalk River, avec plus de 493 000 pieds carrés d'évaluations de l'état des bâtiments.

Enfin, nous utilisons chaque année un outil provincial d'évaluation des risques publié par le Bureau du commissaire des incendies et de la gestion des situations d'urgence, appelées programme d'identification des dangers et d'évaluation des risques (IDER). Cet outil évalue la fréquence, les conséquences et les facteurs de risque changeants des risques physiques afin d'établir un score de risque sur la base des informations saisies.

Outre ses activités internes, les LNC continuent de surveiller le conflit en Ukraine dans le cadre du Plan fédéral en cas d'urgence nucléaire (PFUN) afin d'être prêts à répondre à toute demande de ressources par l'intermédiaire du groupe d'évaluation technique du PFUN (au nom d'EACL). En raison de la guerre en cours en Ukraine, les LNC ont reçu deux demandes d'identification des capacités et des ressources pouvant être mises à disposition, allant de la fourniture d'une expertise en la matière à la disponibilité d'équipes pouvant être déployées sur le terrain. Ces demandes ont été soumises par l'Agence de l'énergie atomique pour une réunion du Comité contre la prolifération du G7 et le Groupe d'évaluation technique du Plan fédéral en cas d'urgence nucléaire, dirigée par Santé Canada. Les scénarios de planification pour ces demandes étaient basés sur des incidents provenant de centrales nucléaires, d'installations de recherche ou d'autres sources en Ukraine, ainsi que sur l'utilisation potentielle d'une arme nucléaire.

CENTRE CANADIEN POUR LA SÉCURITÉ DE L'HYDROGÈNE

Étant donné l'intérêt mondial pour l'hydrogène comme élément clé de la décarbonisation, les pays qui s'engagent à atteindre la carboneutralité d'ici 2050 investissent dans la recherche, le développement et les infrastructures pour y parvenir. C'est pourquoi les LNC ont lancé le développement du concept du Centre canadien pour la sécurité de l'hydrogène (CCSH) – une approche collaborative qui intègre l'industrie, le gouvernement et les membres du milieu universitaire. Lancé cette année, le CCSH a pour mission d'offrir des solutions de sécurité de l'hydrogène à de nombreuses industries et régions. Les principaux défis identifiés lors d'un atelier sur la sûreté de l'hydrogène organisé par les LNC sont les suivants :

- La nécessité de disposer de codes et de normes pour un déploiement rapide de l'hydrogène à grande échelle afin d'atteindre les cibles de carboneutralité;
- L'absence d'un réseau de connaissances consolidé permettant de mettre en évidence les pratiques exemplaires;
- La nécessité de renseignements éducatifs plus facilement accessibles à toutes les parties prenantes de l'industrie ;
- Le besoin d'un régime réglementaire plus développé ouvrant la voie à l'intégration du nucléaire et de l'hydrogène;
- Un manque de sensibilisation face à l'étendue des capacités liées à l'hydrogène au Canada et à l'étranger.

Une équipe dédiée des LNC s'engage actuellement auprès des parties prenantes de l'industrie pour déterminer les membres collaborateurs. Pour de plus amples renseignements sur le CCSH des LNC, consultez le www.ch2sc.ca.

« L'infrastructure de l'hydrogène au Canada doit prendre de l'ampleur rapidement afin d'appuyer les efforts de décarbonisation. Cela dit, certains problèmes clés affectent la progression de cette mise en œuvre. Au cours de la dernière année, les LNC, avec l'appui d'EACL, se sont impliqués à l'égard de l'industrie de l'hydrogène du Canada afin de mieux comprendre les défis à relever. Cette démarche nous a permis d'en apprendre beaucoup, ce qui nous permet de contribuer à la stratégie d'un centre d'excellence au Canada qui vise à faire progresser la sécurité de l'hydrogène. » – Dr Jeff Griffin, Vice-président des sciences et de la technologie des LNC.

ENGAGEMENT ET BIEN-ÊTRE DES EMPLOYÉS

Stratégie d'excellence en matière de sécurité

Dans la poursuite de notre ambitieuse vision d'excellence en matière de sécurité, l'équipe d'excellence en matière de sécurité (EES) des LNC a pris des mesures importantes pour améliorer nos pratiques de sécurité et de bien-être dans l'ensemble de l'organisation. Notre stratégie d'excellence en matière de sécurité sur quatre ans et le plan de mise en œuvre connexe, lancés en 2022, comprennent plus de 69 importantes mesures alignées sur 5 priorités stratégiques visant à accélérer et à améliorer les mesures et les pratiques de sécurité. À la fin de l'exercice 2022-2023, nous sommes fiers d'annoncer que 21 de ces mesures initiales ont été menées à bien et que 36 autres sont en cours.



La stratégie d'excellence en matière de sécurité des LNC consiste en 5 priorités stratégiques, 15 objectifs et 69 mesures devant être mises en œuvre sur une période de quatre ans.

Figure 7. Mesures de l'initiative d'excellence en matière de sécurité des LNC

Dans le cadre de notre engagement à garantir et à favoriser un lieu de travail sûr, sain et prospère, l'EES des LNC joue un rôle proactif en s'engageant auprès de nos employés. Pour connaître le point de vue et les réactions de nos employés concernant le rendement des LNC en matière de sécurité, nous menons une enquête annuelle sur la perception de la sécurité. Avec un taux de réponse de 52 %, le taux de participation à l'enquête reflète l'engagement des LNC à comprendre les préoccupations et les priorités de notre personnel. Nous utilisons les résultats de notre enquête pour guider le développement de priorités et d'initiatives visant à garantir un environnement sûr et sain pour tous. Conformément à notre engagement en faveur du bien-être des employés, nous avons lancé notre initiative d'excellence en matière de sécurité, qui met l'accent sur la santé et la sécurité psychologiques. Grâce à la responsabilisation de nos employés, aux communications transparentes et à la collaboration constante, nous traçons notre propre voie vers une excellence durable en matière de sécurité.

Santé et sécurité au travail et conventionnelles

Dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail (SST), nous prenons des mesures importantes pour garantir la sécurité et le bien-être de nos employés, conformément aux règles et aux normes les plus strictes. Notre programme de santé et de sécurité conventionnelle, supervisée par les autorités fonctionnelles de la SST et Centre de santé a fait l'objet d'une série de mises à jour et d'améliorations au cours de l'exercice écoulé. Le Centre de santé joue un rôle clé dans l'amélioration des relations entre nos employés, les médecins de l'entreprise et les prestataires de services de gestion de l'invalidité, et aide à identifier les aménagements et les recommandations appropriés pour garantir la santé et la sécurité globales sur notre lieu de travail.

Nous avons révisé une série de procédures et de normes internes en 2022 en réponse à divers changements législatifs et réglementaires, y compris le Code canadien du travail et les règlements de santé et sécurité au travail du Canada, ainsi que des normes de référence (comme celles des ACVM et de l'ANSI). Ces mises à jour permettent non seulement d'aligner nos pratiques de base sur les réglementations en vigueur, mais aussi d'ouvrir la voie à l'amélioration continue de nos programmes.

Enfin, nous surveillons sans relâche notre rendement en matière de sécurité, au moyen de divers indicateurs comme le taux d'incidents entraînant des jours d'absence du travail ou des restrictions ou transferts temporaires de travail (away restricted transfer rate, ou DART), le nombre de jours d'absence du travail (days away, ou DA) et le taux global d'incidents à déclaration obligatoire (TGIDO) afin de suivre de près notre rendement et nos progrès. Nous sommes fiers d'annoncer qu'au cours des cinq dernières années, le taux et le nombre d'incidents entraînant des jours d'absence du travail ont diminué régulièrement. Notre taux d'incidents est conforme au rendement de sécurité du secteur industriel professionnel, scientifique et technique dans la base de données des accidents de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.

Tableau 5. Rendement en matière de santé et de sécurité

	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'heures-personnes travaillées	5,396,450	5,729,010	5,346,690	5,358,630	5,709,410
Nombre d'incidents entraînant des jours d'absence du travail	5	1	4	3	2
Nombre de jours d'absence du travail	69	75	78	40	3
Fréquence	0.19	0.03	0.15	0.11	0.07
Gravité	2.56	2.62	2.92	0.15	.015

Le taux de fréquence correspond au nombre d'incidents entraînant des jours d'absence du travail x 200 000 h d'exposition, divisé par le nombre d'heures-personnes travaillées (basé sur 100 travailleurs temps plein).

Le taux de gravité correspond au nombre de jours d'absence du travail x 200 000 h d'exposition, divisé par le nombre d'heures-personnes travaillées (basé sur 100 travailleurs temps plein).

Soutenir le bien-être de nos employés

Nous adhérons à un ensemble de lignes directrices connues sous le nom de Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail, afin de nous assurer que le bien-être mental des employés est l'une de nos principales priorités et qu'il contribue à leur satisfaction globale au travail. Dans le cadre de nos efforts pour améliorer la sécurité psychologique, une évaluation complète a été entreprise en septembre afin d'évaluer l'organisation par rapport à l'indicateur du modèle de maturité de la sécurité psychologique. En conséquence, l'indicateur de sécurité psychologique est resté au stade 1.5, ce qui signifie que si l'importance de la santé et de la sécurité psychologiques est de mieux en mieux comprise, les défis liés et corrélés à la stigmatisation doivent être relevés. Pour ce faire, nous adoptons une approche proactive en accord avec notre plan de travail EES (équipe d'excellence en matière de sécurité) pour l'exercice 2023-2024. Nous nous engageons à cultiver un environnement dans lequel le bien-être psychologique est une priorité absolue.

Notre Programme d'aide aux employés et aux familles LifeWorks vise à soutenir nos employés et leurs familles quand ils en ont besoin et à favoriser un équilibre travail-vie personnelle pour tous. Nous proposons une série d'initiatives qui améliorent encore l'expérience de bien-être de nos employés, telles que LIFT, la série LifeSpeak, les bulletins myLNC et nos 360 ambassadeurs du bien-être. Chacune de ces initiatives est soigneusement conçue pour améliorer l'environnement de travail et apporter un soutien précieux à notre personnel. D'autres programmes, tels que la gestion du vieillissement et l'aptitude au service, garantissent également que les LNC font tout le possible pour réduire les risques au minimum et contribuer à la réussite opérationnelle.

Nous avons mis en place un programme d'aptitude au travail pour traiter les questions liées à la fatigue et à la consommation de substances, parmi d'autres problèmes de santé mentale et physique auxquels nos employés peuvent être confrontés. Nous proposons des formations spécifiques, telles que le programme de responsabilité en matière de supervision des employés, à nos superviseurs et à nos directeurs afin de les aider à gérer efficacement leurs propres équipes.

En accordant la priorité au bien-être des employés, les LNC sont en mesure de favoriser une culture de l'excellence qui profite à la fois à aux employés et à la réussite de l'entreprise.

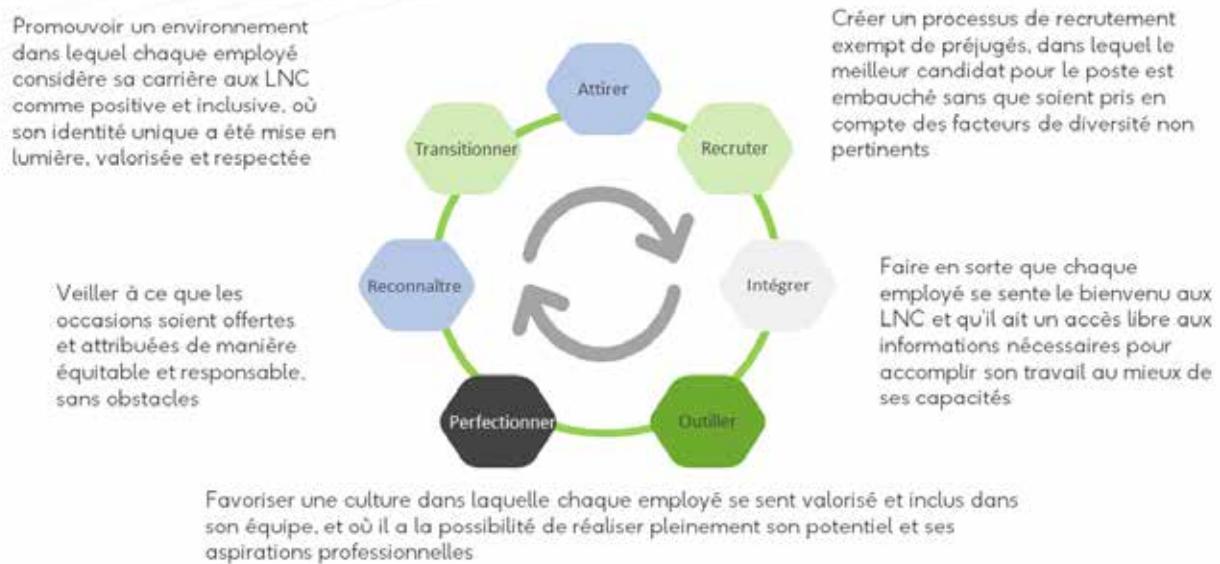


Figure 8. DEI et cycle de vie de l'employé

Plan d'accessibilité

Les LNC s'engagent à rendre l'environnement et les processus de travail accessibles. Afin de respecter nos engagements en vertu de la Loi canadienne sur l'accessibilité, au printemps 2023, l'utilisation et la mise en œuvre du plan d'accessibilité des LNC ont été officiellement approuvées. Ce plan a été élaboré à la suite d'une évaluation menée en 2022, qui a permis d'identifier des obstacles dans les catégories suivantes : emploi, environnement existant, technologies de l'information et des communications, acquisition, conception et prestation de programmes et de services, et transports. À la lumière de ces résultats, le plan d'accessibilité identifie des mesures visant à réduire les obstacles et à garantir que tous les employés des LNC ont accès aux ressources nécessaires pour accomplir leur travail dans le respect de la dignité et de l'indépendance des personnes handicapées. Plus précisément, le plan prévoit que les mesures suivantes seront mises en œuvre au cours des trois prochaines années :

1. Veiller à ce que tous les plans d'intervention d'urgence en place tiennent compte de l'assistance aux personnes handicapées (sur les plans physique et mental/psychologique), pour chaque bâtiment et chaque lieu.
2. Tous les affichages d'urgence doivent répondre aux exigences actuelles en matière d'accessibilité (p. ex., police de caractères de grande taille et facile à lire, contraste élevé, possibilité de braille, etc.)
3. Évaluer les alarmes existantes pour déterminer si elles sont accessibles, par exemple si elles ciblent plusieurs sens (p. ex., visuel et auditif).

Les LNC mettront en œuvre le plan et publieront des rapports d'avancement annuels. Le comité d'accessibilité se réunira périodiquement sous la direction du responsable de l'accessibilité, et chaque membre sera chargé de contrôler les mesures prises en matière d'accessibilité dans les différents services des LNC. Un mécanisme sera mis en place pour permettre aux employés de fournir un retour d'information continu et de faire part de leurs préoccupations en matière d'accessibilité, afin que le plan puisse être continuellement mis à jour et amélioré. En 2026, nous publierons un plan révisé qui tiendra compte des commentaires reçus et des progrès réalisés, après quoi nous recommencerons ce cycle triennal de mise en œuvre, de commentaires et de révision.

Égalité des genres et équité salariale

Pour concrétiser notre engagement en faveur de l'égalité des genres, nous soutenons activement la campagne Parité d'ici 30. Cette initiative est conçue pour accélérer la participation proactive des femmes dans le secteur de l'énergie, en visant l'égalité des salaires, de la représentation au sein de la haute direction et des opportunités d'ici 2030. Nous travaillons actuellement à la formalisation de nos objectifs et de nos engagements dans le cadre de la campagne Parité d'ici 30.

En outre, nous avons fait des progrès significatifs vers l'élimination de la discrimination fondée sur le genre dans les pratiques et les systèmes de rémunération en lançant le projet lié à la loi sur l'équité salariale. Pour lancer cette initiative, les LNC ont élaboré un plan de projet conforme aux exigences de la Loi sur l'équité salariale et ont fait appel à un consultant externe pour faire progresser l'engagement des LNC en matière d'équité salariale et garantir l'exécution de notre plan de projet. Les LNC ont également mis en place un comité dédié à l'équité salariale, composé de représentants de l'ensemble de l'organisation, syndiqués et non-syndiqués. La principale responsabilité du comité d'équité salariale est d'examiner et d'évaluer en profondeur les pratiques de rémunération des LNC et de remédier à la sous-évaluation du travail des femmes, qui contribue à l'écart salarial entre les hommes et les femmes, en comparant les catégories d'emploi en fonction des compétences, des efforts, des responsabilités et des conditions de travail. L'an dernier, les LNC ont demandé aux présidents des syndicats et aux employés non syndiqués de présenter les exigences de la loi, ce qu'est l'équité salariale et de donner un aperçu de notre plan de projet en matière d'équité salariale.

Communication et engagement DEI

Nous continuons à améliorer la communication sur les domaines de la DEI et à accroître la participation aux activités qui favorisent la DEI, notamment en soulignant les événements historiques importants, les célébrations culturelles et les dates commémoratives tout au long de l'année, et en informant le personnel à ce sujet. Nous avons parrainé et participé activement à un certain nombre d'événements communautaires locaux, tels que la Journée internationale de la femme, les célébrations de la fierté et les festivals multiculturels. Nous avons également participé à l'édition 2022 de la conférence Women in Nuclear avec une importante délégation de participantes, encourageant les femmes à créer des réseaux, à partager des idées, à présenter leurs réalisations et à entrer en contact avec des candidates à l'emploi.

Nous donnons la priorité à l'éducation de notre personnel sur les sujets liés à la DEI afin d'accroître la sensibilisation et la compréhension à l'aide d'un ensemble de ressources et d'outils couvrant un large éventail de sujets. Ces ressources sont conçues pour permettre à chaque membre de notre organisation d'explorer et d'apprendre à son propre rythme, sur des sujets en rapport avec son expérience et sa situation personnelles.

Nous avons également établi un partenariat avec le Centre canadien pour la diversité et l'inclusion, une organisation canadienne sans but lucratif dont la mission est d'aider à promouvoir la DEI sur le lieu de travail. Grâce à ce partenariat, les employés ont accès à des ressources éducatives, à des rapports et à des séminaires en ligne sur divers sujets liés à la DEI, tels que les préjugés inconscients, les compétences culturelles et la réconciliation avec les autochtones. Nous continuerons à promouvoir activement ce partenariat au cours de l'exercice qui s'amorce et à veiller à ce que les employés comprennent et utilisent les avantages et les ressources uniques qui leur sont offerts.

Enfin, nous réalisons une enquête annuelle auprès des employés afin de recueillir de précieuses données démographiques sur les employés en ce qui a trait à la DEI. En décembre 2022, les résultats de notre enquête ont révélé que les LNC employaient 3 569 personnes, dont 6,4 % s'identifiaient comme provenant des communautés autochtones, y compris 6,2 % des employés des Laboratoires de Chalk River.

ATTRACTION ET PERFECTIONNEMENT DES TALENTS

Comme il est d'usage pour les LNC, nous disposons d'un nombre suffisant de travailleurs qualifiés pour mener à bien nos activités autorisées en toute sécurité et conformément à la Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires et aux règlements connexes. Poursuivant sur cette lancée, nous nous engageons à favoriser l'épanouissement de notre main-d'œuvre grâce au développement continu et à l'attraction de professionnels diversifiés et talentueux. Notre engagement en faveur de l'attraction des talents et du perfectionnement professionnel est présent dans toutes les facettes de nos activités, ce qui nous permet de nous assurer que nos employés sont bien équipés pour exceller dans leur rôle et atteindre leur plein potentiel.

Au cœur de l'engagement des LNC en faveur de la réussite des employés se trouve notre solide programme de rendement humain, conçu pour favoriser l'autonomisation de la main-d'œuvre et l'excellence organisationnelle. Les principaux aspects du programme comprennent la formation, l'observation et le coaching, les communications et les rapports d'incidents.

Formation

Nos initiatives en matière de formation et de perfectionnement garantissent que nos employés possèdent les compétences et les connaissances nécessaires pour remplir leurs fonctions de manière efficace et en toute sécurité. C'est pourquoi nous avons mis en place notre nouveau système de gestion de l'apprentissage, appelé LearnCNL, en juillet 2022. Grâce à ce système, nous dispensons des cours de formation avec précision et efficacité, le système regroupant les cours de formation sous forme de certificats. En décembre 2022, les LNC avaient accordé 846 certificats de formation grâce au système de gestion de l'apprentissage, ainsi que 206 rôles d'entreprise en vue du déploiement des missions de formation en 2023.

Nous offrons aux employés des formations obligatoires, notamment sur la sensibilisation à la sécurité, les valeurs et l'éthique, la prévention de la violence et du harcèlement, ainsi que des contenus spécifiques aux cadres, tels que les observations comportementales et les responsabilités en matière de supervision des employés. Au cours des 12 derniers mois, le service des ressources humaines a mis en place deux programmes de formation volontaires, HR101 et HR105 (prévention du harcèlement et de la violence pour les cadres), qui renforcent encore notre engagement à favoriser un environnement de travail respectueux et à prévenir le harcèlement. Cette année, nous avons mis à jour et continué à proposer notre cours intitulé Human Performance Awareness - Fundamentals and Nuclear Safety Culture (sensibilisation au rendement humain – notions de base et culture de la sécurité nucléaire), qui fait partie intégrante de notre programme d'orientation des nouveaux employés, en proposant des messages standardisés sur l'ensemble de nos sites.

Notre programme de rendement humain a également continué à soutenir l'initiative d'excellence en matière de sécurité en participant aux réunions bihebdomadaires de l'EES afin d'apporter un soutien programmatique à l'ensemble de l'initiative. En outre, nous avons soutenu un certain nombre d'objectifs de l'initiative d'excellence en matière de sécurité, y compris le programme Good Catch, en appuyant un ensemble révisé de formations sur les arrêts et les pauses à l'échelle de l'entreprise pour les cadres et tous les employés, et en produisant une carte d'observation pour la saisie de données et l'établissement de tendances concernant les événements liés aux conditions d'arrêt et de pause. Une initiative appelée Focus-on-Four a été élaborée et présentée à l'équipe de direction des LNC en 2022 dans le but d'améliorer la connaissance et la sensibilisation aux principaux outils de sécurité et de cultiver une série de comportements liés à la culture de la sécurité. L'initiative Focus-on-Four est basée sur quatre importants outils de rendement humain, à savoir Arrêt/Pause (Stop/Pause), Autocontrôle (Self-Check), Vérification (Verification), et Utilisation et Respect des procédures (Procedure Use and Adherence).

Partenariats universitaires

Les services de S&T des LNC ont recruté un directeur des partenariats universitaires pour mettre en place son nouveau programme de partenariats universitaires. Ce programme utilisera le réseau de partenariats pour développer les talents et créer un bassin de personnes hautement qualifiées qui sont enthousiastes à l'idée de travailler pour les LNC, promouvoir la R&D collaborative pour construire des réseaux et attirer des financements à effet de levier, et établir des mécanismes pour soutenir l'accès réciproque à l'expertise et à l'infrastructure. Pour atteindre ces objectifs, les services de S&T des LNC s'efforcent de relier les différents éléments, tels que les ressources humaines, les aspects juridiques, la sécurité et l'assurance qualité, qui fourniront un cadre pour un programme de partenariats universitaires solide et durable. Des relations de travail étroites ont été établies avec les cinq partenaires universitaires et des discussions sont en cours sur la manière de créer et de mettre en œuvre efficacement des programmes (p. ex., des programmes de stages, des défis de R&D et des réseaux de collaboration en R&D) afin de mettre en œuvre efficacement les protocoles d'accord en mettant l'accent sur les actions et les résultats. Le programme de partenariats universitaires devrait s'étendre dans les années à venir pour inclure une approche pancanadienne de ses partenaires universitaires et pour inclure un réseau de collèges afin de renforcer le bassin de technologues et de techniciens qualifiés qui seront nécessaires pour soutenir la mission scientifique et technologique.

Observation et coaching

Cette année, notre équipe du rendement humain a mis au point une carte d'observation qui peut être utilisée comme outil de gestion pour évaluer les facteurs influant sur le rendement, tel que les caractéristiques uniques des personnes, du travail ou de l'organisation. Le fait d'aider les entraîneurs à observer et à optimiser ces facteurs améliorera la fiabilité.

Communication et rapports d'incidents

Nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre blogue sur le rendement humain, qui propose des articles hebdomadaires sur la sécurité, le progrès culturel, la santé mentale et d'autres sujets pertinents, et qui constitue la pierre angulaire de notre stratégie de communication. Nous avons développé une série de vidéos élucidant les principes clés du rendement humain, lequel a suscité des réactions positives, fournissant ainsi des ressources accessibles pour le développement des employés.

Nous avons amélioré le processus d'établissement des rapports sur la remise à zéro du compte de jours sans incident, en rationalisant le processus d'approbation et en réduisant le nombre de signatures requises pour approuver la distribution des rapports rapides et des bulletins sur la remise à zéro du compte de jours sans incident. Cela permettra une distribution plus rapide des événements importants dans l'ensemble de l'organisation.



GESTION RESPONSABLE

INTRODUCTION

Nous pensons que l'efficacité et l'efficience de la gouvernance et de la gestion sont des conditions préalables essentielles pour atteindre nos objectifs de manière cohérente et apporter de la valeur à nos parties prenantes. À cette fin, nous avons mis en place un modèle de gouvernance d'entreprise solide et des politiques de soutien afin de garantir que nous sommes responsables devant l'ANEC, que nous remplissons nos obligations contractuelles envers l'EACL et que nous menons notre travail dans le respect des normes de déontologie et de qualité les plus strictes. Notre système intégré de contrôle de gestion établit un cadre qui permet aux LNC de remplir notre mission et d'atteindre nos objectifs.

Leadership efficace

Le système intégré de gestion et de contrôle des LNC fournit un cadre de contrôle et de responsabilité pour toutes les activités afin de garantir que le travail est effectué conformément aux attentes et aux exigences reflétées dans les stratégies, les politiques et les procédures de l'entreprise. La vision stratégique et la mission des LNC, ainsi que nos 11 politiques d'entreprise, sont intégrées au système de gestion. Ces politiques sont examinées, mises à jour et autorisées chaque année par notre Conseil d'administration et fournissent des orientations et des exigences pour toutes les activités commerciales réalisées par les LNC. Les enjeux ESG sont intégrés dans l'ensemble du système de gestion afin de guider nos activités de manière durable, plusieurs de nos politiques d'entreprise soutenant directement nos priorités et actions ESG. Le système de gestion définit également notre structure de gouvernance d'entreprise et notre structure organisationnelle afin de rendre notre travail opérationnel de manière efficace.

Un aperçu du modèle de gouvernance d'entreprise des LNC est fourni dans la section Surveillance et responsabilité ESG du présent rapport, y compris un résumé du modèle de gouvernance OGEE, ainsi que de nos obligations envers l'ANEC et EACL, et de la structure de gouvernance en place au niveau du conseil d'administration pour assurer la responsabilité. Cette section décrit également les structures de gouvernance spécifiques mises en place pour gérer les enjeux ESG à tous les niveaux de l'organisation.

D'une manière générale, la structure organisationnelle des LNC combine deux éléments clés, les responsables hiérarchiques et les autorités fonctionnelles, qui travaillent ensemble pour garantir que le travail des LNC est effectué en toute sécurité, de manière éthique, en conformité avec les exigences et en accord avec les objectifs de l'entreprise. Les responsables hiérarchiques sont responsables de la conduite et de la direction des activités des LNC. Par ailleurs, les autorités fonctionnelles soutiennent les responsables hiérarchiques dans la mise en œuvre des activités en définissant les exigences fonctionnelles pour le domaine qui leur est propre et en veillant à ce que la mise en œuvre soit cohérente à l'échelle de l'entreprise. Dans ce sens, le succès de notre système de gestion dépend de l'intégration et de la collaboration entre les responsables hiérarchiques et les autorités fonctionnelles. La figure ci-dessous montre un exemple d'interaction entre les responsables hiérarchiques et les autorités fonctionnelles.

Le système de gestion des LNC définit aussi notre système d'assurance qualité des travaux (SAQT), un cadre utilisé pour mesurer et évaluer le rendement par rapport à nos obligations contractuelles, fournir des données à la direction et gérer efficacement les processus, les ressources et les résultats. L'évaluation, le retour d'information des travailleurs, la gestion des problèmes, la gestion des risques, l'expérience opérationnelle, l'amélioration continue et les principales mesures de rendement font partie intégrante du SAQT. Le système assure la transparence entre les LNC, l'ANEC et EACL afin de garantir l'alignement dans l'ensemble de l'entreprise. Plusieurs indicateurs de rendement ESG sont actuellement inclus dans le SAQT, notamment des mesures liées aux émissions de gaz à effet de serre, à l'utilisation de l'eau, aux espèces en péril et à plusieurs autres sujets. Pour améliorer encore nos efforts de suivi ESG, les LNC développent actuellement un tableau de bord ESG qui améliorera la visualisation et le suivi de nos données.

Une autre fonction clé de notre système de gestion est de garantir la responsabilité et la conformité avec les organismes de réglementation compétents. Les LNC opèrent dans un environnement strictement réglementé, en particulier en ce qui concerne nos activités nucléaires autorisées. Les organismes de réglementation externes accordent aux LNC des licences qui nous autorisent à entreprendre certaines activités conformément à des attentes définies. Ces licences définissent les responsabilités en matière de reddition de comptes et soumettent les LNC à des inspections réglementaires périodiques pour confirmer le respect des conditions imposées par la licence. Parmi les règles et les organismes de réglementation régissant les LNC, mentionnons la Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires (LSRN), la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), la Commission des normes techniques et de la sécurité (CNTS), Environnement et changement climatique Canada (ECCC) ainsi qu'Emploi et Développement social Canada (EDSC).

Dans l'ensemble, l'efficacité du système de gestion fait l'objet d'évaluations internes régulières par le comité exécutif et la haute direction des LNC par le biais de processus tels que les suivants :

- Le comité d'examen de l'assurance du rendement, qui examine chaque trimestre le rendement des installations nucléaires, de la sécurité et des domaines de contrôle des LNC;
- Le comité d'examen des mesures correctives, qui examine l'état d'avancement du programme d'actions correctives des LNC, nos résultats et les résultats des audits de qualité;
- La carte de pointage du SAQT, qui est utilisée pour intégrer diverses mesures et indicateurs de rendement afin de fournir une évaluation du rendement des LNC;
- Les examens mensuels du rendement en matière de sécurité des installations nucléaires par les autorités responsables de l'installation et l'agent principal de la direction nucléaire.

L'examen du système de gestion des LNC pour l'exercice 2022-2023 a permis de conclure que le système de gestion des LNC est adapté aux exigences nécessaires et aligné efficacement sur l'orientation stratégique pour aider les LNC à atteindre ses objectifs. Des audits externes annuels sont également menés pour s'assurer que notre système de gestion reste conforme à la norme ISO 9001:2015 relative au système de gestion de la qualité.



Éthique, intégrité et transparence

La politique d'entreprise de LNC en matière d'éthique et de déontologie des affaires établit et communique les attentes générales en matière de déontologie des affaires selon des normes élevées d'éthique et de déontologie. Le Code de conduite des LNC fournit ensuite des conseils plus spécifiques sur la manière de prendre des décisions conformes à la politique d'éthique et de déontologie des affaires. Le Code de conduite détaille les valeurs fondamentales des LNC et fournit des directives spécifiques sur la conduite personnelle, la conduite des affaires, la confidentialité, les conflits d'intérêts et l'utilisation des actifs et des biens des LNC. Ces deux politiques sont intégrées dans l'ensemble de l'organisation et influent sur toutes les décisions prises dans le cadre de nos activités.

Nous avons mis en place un Code de conduite des fournisseurs afin de nous assurer que ceux-ci assument la responsabilité de leur propre conduite et qu'ils adhèrent aux normes éthiques les plus élevées en matière de respect de la loi, de droits de la personne et de pratiques en matière d'emploi, de lutte contre la corruption et de comportements anticoncurrentiels. Les LNC ne tolèrent aucune forme de traite des êtres humains, de travail des enfants ou de travail forcé ni aucune forme de fraude ou de corruption. Nous faisons preuve de diligence raisonnable à l'égard de tous nos tiers afin de nous assurer que nos activités et notre chaîne d'approvisionnement sont – et demeurent – exemptes de toute forme de corruption. Les LNC vont bientôt mettre en place un programme encore plus complet et mieux intégré de contrôle préalable des tiers, afin d'examiner les risques liés à la corruption, à l'ingérence étrangère, à l'esclavage moderne, au travail forcé et au travail des enfants, ainsi qu'à la conformité des importations et des exportations.

Dans le cadre du modèle de gestion OGEE, les LNC sont confrontés à de nombreuses situations uniques de conflits d'intérêts potentiels, en raison de leur structure de propriété, qui doivent être gérées de manière éthique, proactive et transparente. À l'exercice 2022-2023, notre bureau responsable des questions éthiques et du Code de conduite a géré avec succès 41 conflits d'intérêts potentiels dans le cadre de nos activités.

Pour aider les employés qui cherchent des conseils ou qui souhaitent signaler un problème lié à notre Code de conduite, les employés peuvent contacter notre Bureau d'éthique et de déontologie des affaires ou utiliser l'un de nos canaux de signalement confidentiels. Les LNC disposent d'un solide programme de dénonciation et de conformité interne, comprenant une ligne de signalement anonyme et une fonction d'enquête interne à temps plein qui comprend des examinateurs certifiés de fraude. À l'exercice 2022-2023, le Bureau d'éthique et de déontologie des affaires des LNC a traité 283 plaintes, rapports, dossiers et missions émanant du personnel. Nous soutenons notre personnel par le biais d'une formation annuelle obligatoire sur les valeurs et l'éthique, ainsi qu'en organisant un mois de l'éthique annuel afin de sensibiliser et de mobiliser les employés sur des sujets liés à l'éthique tout au long du mois.

Les LNC ont également un ombudsman, qui est indépendant de toute hiérarchie et de tout personnel et qui rend compte directement au chef de la direction, président et directeur général. L'ombudsman est un agent neutre, indépendant, confidentiel et informel, chargé de résoudre les problèmes et de favoriser le changement. Sa mission est d'offrir une approche informelle, impartiale et indépendante pour résoudre les problèmes de manière confidentielle, tout en préconisant une communication et des politiques équitables, efficaces et transparentes qui soutiennent une culture positive sur le lieu de travail.

Protection des renseignements personnels et sécurité des données

La section de la cybersécurité nucléaire (SCSN) des LNC facilite le respect de toutes les exigences applicables à la protection des biens et des informations cybernétiques. L'équipe fournit divers services et solutions de cybersécurité nucléaire à l'entreprise et assure la confidentialité, la disponibilité et l'intégrité de tous les systèmes, informations, données et propriétés intellectuelles sous le contrôle des LNC. Les responsabilités de la section de la cybersécurité nucléaire s'étendent à la sécurisation de la technologie opérationnelle, de l'instrumentation numérique et des contrôles de l'infrastructure nucléaire et critique des LNC.

Au cours des 12 derniers mois, notre ancien service de cybersécurité est devenu le service de cybersécurité nucléaire aux fins d'alignement sur les exigences de la norme N290 des ACVM. Les normes définies dans la publication spéciale du National Institute of Standards and Technology ont été transférées vers l'ASF de la technologie de l'information. Les nouveaux documents régissant la cybersécurité nucléaire ont été soumis à la CCSN en tant que documents de vérification de la conformité pour tous les sites des LNC.

Voici un résumé de nos initiatives et réalisations de l'exercice écoulé :

- Lancement du programme de recherche en cybersécurité en mars 2023, avec une réunion d'ouverture entre les LNC et la CCSN au cours de laquelle les LNC ont remis tous les documents initiaux demandés, dans les délais, afin d'initier l'inspection formelle plus tard dans le mois. Au 31 mars 2023, il n'y a pas eu d'autre demande d'information, mais l'équipe des solutions de sécurité de l'information des LNC continue de s'engager auprès de la CRAMN pour les éléments de conception liés à la cybersécurité et aux technologies de l'information.
- Aucun incident de sécurité informatique n'a été enregistré cette année concernant des courriels malveillants – L'équipe des solutions de sécurité de l'information a mené des campagnes hebdomadaires d'hameçonnage par courriel ainsi qu'un exercice à l'échelle de l'entreprise. Ces campagnes ont été accompagnées de statistiques mensuelles, avec un taux de clics moyen de 6,7 % pour l'année, bien en deçà de notre objectif de 15 %. Les LNC restent persuadés que ces exercices et les activités de sensibilisation associées ont renforcé notre capacité à rester en sécurité.
- Réduction significative du nombre de serveurs non pris en charge identifiés dans notre plan de remédiation des anciens serveurs (Legacy Server Remediation Plan). En janvier 2022, il y avait un total de 171 serveurs non pris en charge et, grâce à divers projets d'investissement informatique et activités de remédiation opérationnelle, ce nombre a été ramené à 70 (en mars 2023), ce qui représente une diminution de 54,5 % du nombre de serveurs non pris en charge.

Programme de cybersécurité

Le programme de cybersécurité est mis en œuvre par les ASF de la sécurité et de la cybersécurité nucléaires et est chargé d'assurer la protection du personnel, des installations et des matières nucléaires de LNC conformément à la politique de sécurité des LNC. Le programme de sécurité est également chargé d'administrer les programmes de sensibilisation à la sécurité, de mener des enquêtes mineures, de fournir une orientation technique pour répondre aux besoins de sécurité à l'échelle de l'entreprise et d'analyser les tendances et les données de l'expérience opérationnelle utilisées pour contrôler le rendement. Par exemple, les éléments clés du programme comprennent la gestion de la mise en œuvre des services de sécurité, les processus de triage des incidents, la remédiation des services non pris en charge pour réduire l'exposition, et des exercices réguliers d'ingénierie sociale avec le personnel.

L'efficacité de notre programme de sécurité est illustrée par sa capacité à gérer et à contenir efficacement les risques et expositions en matière de sécurité physique et de cybersécurité des LNC et EACL, pour lesquels nous avons obtenu la note « Exceptionnel » dans le cadre du rapport sur la santé, la sécurité et l'environnement des LNC.

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

Approvisionnement durable

Notre chaîne d'approvisionnement est un élément essentiel pour que nous devenions un laboratoire national durable et performant, et pour que nous soyons considérés comme un fournisseur et un collaborateur de confiance par les secteurs privé et public. La politique de chaîne d'approvisionnement des LNC couvre toutes les activités de l'entreprise et soutient l'initiative Vision 2030. En plus de notre politique de chaîne d'approvisionnement, les LNC ont élaboré une norme d'approvisionnement durable et un plan de mise en œuvre afin de mettre en œuvre la norme dans l'ensemble de l'entreprise, ainsi que des documents de sensibilisation à l'approvisionnement durable partagés en interne et avec nos parties prenantes externes.

Nous nous efforçons actuellement d'aligner notre cadre d'approvisionnement sur les recommandations mondiales afin de favoriser une chaîne d'approvisionnement plus durable. Cette volonté d'intégrer le développement durable dans nos pratiques et politiques d'approvisionnement est illustrée par plusieurs des faits marquants de l'exercice écoulé, dont les suivants :

- Nous avons dispensé une formation sur l'approvisionnement durable à l'intention du personnel.
- Nous avons mis à jour notre Code de conduite des fournisseurs afin d'y inclure des considérations ESG plus solides.
- Nous avons introduit des critères ESG dans les cartes de pointage des entrepreneurs, dont les critères ont fait l'objet de plusieurs examens en atelier et seront publiés au cours du prochain exercice.
- Nous avons envoyé une enquête de perception ESG aux fournisseurs en janvier 2023 en plus d'une enquête sur l'état de préparation des fournisseurs en février 2023. Notre équipe de chaîne d'approvisionnement examine actuellement les commentaires afin d'identifier/informer toute autre amélioration.
- Nous avons achevé la planification d'un programme ESG des fournisseurs, avec l'intention d'organiser cinq séances de formation en 2023, et élaboré le schéma conceptuel d'un tableau de bord ESG des fournisseurs des LNC.
- Nous avons soumis un questionnaire sur les gaz à effet de serre aux fournisseurs en janvier 2023 dans le but de recueillir des données sur les émissions de la portée 3 des LNC. Les résultats précédents de l'état de préparation des fournisseurs à communiquer ces chiffres d'émissions de GES étaient d'environ 26 % (précédemment) et nous attendons actuellement des réponses supplémentaires.
- Nous avons incité les fournisseurs de services à adopter des outils et équipements éco-énergétiques, tout en utilisant des technologies avancées pour la gestion de l'eau et des déchets
- Nous avons priorisé la mobilité à faibles émissions de carbone, les carburants à faibles émissions de carbone dans le matériel mobile et le matériel alimenté par batterie et rechargeable dans le cadre de la gestion de notre parc de véhicules.
- Nous avons mis en œuvre les éléments livrables pour l'exercice 2022-2023 dans le cadre de notre plan de mise en œuvre de l'approvisionnement durable.

Notre stratégie d'approvisionnement et l'intégration de considérations liées au développement durable s'étendent à la gestion de nos actifs. Par exemple, pour atteindre les objectifs d'entreprise, les LNC ont besoin d'un large éventail de véhicules et d'équipements, dont beaucoup sont loués, achetés, attribués, gérés et entretenus de manière à respecter ou à dépasser les règlements fédéraux ou provinciaux en vigueur. Les principes et considérations de gestion du parc de véhicules des LNC comprennent : la coordination centrale, l'optimisation de la taille du parc, l'analyse des coûts et des avantages sur le cycle de vie, l'orientation du service vers l'entreprise, l'utilisation optimisée avec la disponibilité de l'autopartage et les besoins réels de l'entreprise, les spécifications standard, la demande d'approvisionnement, les fabricants/sources limités pour établir des points communs dans le parc, le maintien d'un bassin de conducteurs professionnels, l'atténuation de l'empreinte carbone et la gestion efficace des actifs du parc pour le compte d'EACL.

Stratégie d'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones

Tel qu'indiqué précédemment dans ce rapport, les LNC ont développé une stratégie d'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones qui vise à créer des occasions économiques par le biais de notre chaîne d'approvisionnement. Par exemple, la Passerelle autochtone des LNC est un Portail des fournisseurs dédié aux entreprises autochtones, qui les informe à l'avance de nos prochaines opportunités. Parmi les autres caractéristiques de notre stratégie d'approvisionnement auprès des peuples autochtones, citons une approche graduelle visant à encourager le recours aux fournisseurs autochtones régionaux, ainsi qu'une notation privilégiée pour les entrepreneurs qui démontrent qu'ils font appel à des sous-traitants autochtones. Notre stratégie d'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones est un document évolutif que nous avons l'intention d'affiner grâce à un engagement continu avec les communautés autochtones, les entreprises et l'ensemble de notre réseau de fournisseurs, afin de nous assurer que nos politiques soutiennent les entreprises autochtones et continuent à générer de la valeur. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la section Autonomisation économique des communautés autochtones.

Les LNC ont également organisé la première rencontre de la chaîne d'approvisionnement afin d'établir des relations entre les entreprises autochtones locales et la chaîne d'approvisionnement nucléaire. Cette rencontre a été organisée en partenariat avec les Algonquins de Pikwakanagan, le comté de Renfrew et la municipalité régionale de comté de Pontiac. L'événement, qui s'est tenu au Pembroke Inn & Conference Centre, a accueilli plus de 100 entreprises et fournisseurs locaux intéressés par une collaboration avec les LNC et ses nombreux partenaires stratégiques. Les participants ont eu l'occasion de rencontrer les LNC et nos principaux fournisseurs, d'en savoir plus sur les nombreuses possibilités commerciales de notre programme de travail et d'explorer des occasions de collaborer, tant avec les LNC qu'avec notre réseau de partenaires.

« En tant que laboratoires nucléaires nationaux du Canada, les LNC ont une empreinte économique importante dans la région, et nous avons la responsabilité d'offrir, chaque fois que nous le pouvons, des possibilités commerciales aux entreprises locales et autochtones. »

– Joe McBrearty, président et directeur général des LNC



NOTRE PARCOURS SE POURSUITE...

L'an dernier, les LNC ont publié leur second rapport sur la durabilité, qui résume nos objectifs, nos réalisations et nos efforts continus pour devenir une organisation plus durable. Ce document annuel n'est pas seulement un recueil de notre travail, il représente également un effort sincère pour aider nos voisins, le public et les communautés autochtones à comprendre notre prise de décision opérationnelle et à amener les gens dans notre parcours vers des opérations durables.

Nous tenons à remercier les employés des LNC qui travaillent d'arrache-pied pour rendre ce parcours possible, ainsi que tous ceux qui ont suivi les pages de ce rapport. À l'avenir, nous continuerons à faire tout notre possible pour évaluer nos activités et notre planification, et nous adopterons des politiques et des pratiques qui bâtissent un avenir meilleur et plus brillant pour demain.



Cette page a été intentionnellement laissée vierge.

ANNEXE A : DONNÉES ESG DES LNC

RÉFÉRENCE POUR LA PERFORMANCE ESG

Normes GRI du Global Sustainability Standard Board

GRI 305 : Émissions 2016

<https://www.globalreporting.org/standards/media/1012/gri-305-emissions-2016.pdf>

GRI 302 : Énergie 2016

<https://www.globalreporting.org/standards/media/1009/gri-302-energy-2016.pdf>

GRI 303 : Eau et effluents 2018

<https://www.globalreporting.org/standards/media/1909/gri-303-water-and-effluents-2018.pdf>

GRI 306 : Effluents et déchets 2016

<https://www.globalreporting.org/standards/media/2573/gri-306-waste-2020.pdf>

GRI 304 : Biodiversité 2016

<https://www.globalreporting.org/standards/media/1011/gri-304-biodiversity-2016.pdf>

GRI 2 : Informations générales 2021

<https://www.globalreporting.org/pdf.ashx?id=12358>

GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018

<https://www.globalreporting.org/standards/media/1910/gri-403-occupational-health-and-safety-2018.pdf>

GRI 201 : Performance économique 2016

<https://www.globalreporting.org/standards/media/1039/gri-201-economic-performance-2016.pdf>

GRI 205 : Lutte contre la corruption 2016

<https://www.globalreporting.org/standards/media/1006/gri-205-anti-corruption-2016.pdf>

GRI 204 : Pratiques d'achats 2016)

<https://www.globalreporting.org/standards/media/1005/gri-204-procurement-practices-2016.pdf>

ÉMISSIONS						
Changements climatiques	Émissions totales de GES (Portées 1, 2 et 3)	t éq. CO ₂	305-1	40 419	-	•
	Émissions directes totales de GES (Portée 1)	t éq. CO ₂	305-1	30 496	IF-EU-110a.1	•
	Émissions indirectes totales de GES (Portée 2)	t éq. CO ₂	305-2	1 623	-	•
	Émissions indirectes totales de GES (Portée 3)	t éq. CO ₂	305-3	8 300	-	•
	Réduction des émissions de GES	Tonnes métriques d'éq. CO ₂	305-5	30 %	-	
	Total des oxydes d'azote (NOx) (hormis le N ₂ O)	Tonnes métriques (t)	305-7	94 807	IF-EU-120a.1	•
	Particules totales (PM10)	Tonnes métriques (t)	305-7	30 686	IF-EU-120a.1	•
	Plomb total (Pb)	Tonnes métriques (t)	-	8.8E-5	IF-EU-120a.1	
ÉNERGIE						
Gestion énergétique	Consommation de combustible non renouvelable	GJ	302-1	4.26E+07	-	
	Consommation d'électricité	GJ	302-1	2.67E+05	-	
	Consommation d'énergie à l'extérieur de l'organisation	GJ	302-2	6.85E+03	-	
	Réduction de la consommation d'énergie obtenue grâce à des initiatives de conservation et d'efficacité énergétique	GJ	302-4	16 %	-	
EAU ET EFFLUENTS						
Gestion de l'eau et des eaux usées	Eau totale prélevée	Mètres cubes	303-4	16 217,7	IF-EU-140a.1	
	Eau de surface totale prélevée	Mégalitres	303-3	15 895,6	-	
	Eau souterraine totale prélevée	Mégalitres	303-3	0,54	-	
	Eau totale rejetée	Mégalitres	303-4	16 252,1	-	
	Eau de surface totale rejetée	Mégalitres	303-4	10 094,6	-	
	Eau souterraine totale rejetée	Mégalitres	303-4	6 153,3	-	
	Eau totale consommée	Mégalitres	303-5	41,62	IF-EU-140a.1	
	Stockage total de l'eau	Mégalitres	303-5	102,02	-	
	Nombre d'incidents de non-conformité avec les permis, normes et règlements régissant la quantité ou la qualité de l'eau	Nombre		8	IF-EU-140a.2	

TABLEAU DES DONNÉES DE 2022			NORMES				
Indicateur			GRI	Données de 2022	SASB	GIFCC	FEM
	DÉCHETS						
Déchets (dangereux et non dangereux)	Total des déchets générés	Tonnes métriques (t)	306-3	7,217.35	-		
	Poids total de déchets détournés des sites d'enfouissement	Tonnes métriques (t)	306-4	4 572,05	-		
	Poids total des déchets non-dangereux dirigés vers les sites d'enfouissement	Tonnes métriques (t)	306-5	2 386,01	-		
	Poids total des déchets dangereux détournés des sites d'enfouissement	Tonnes métriques (t)	306-5	0	-		
	Poids total des déchets dangereux envoyés vers des sites d'enfouissement	Tonnes métriques (t)	306-5	259,29	-		
	Poids total des déchets éliminés par incinération (avec récupération d'énergie)	Tonnes métriques (t)	306-5	0	-		
	Poids total des déchets éliminés par incinération (sans récupération d'énergie)	Tonnes métriques (t)	306-5	0	-		
	Poids total éliminés par d'autres opérations d'élimination	Tonnes métriques (t)	306-5	0			
Biodiversité et utilisation des terres	Pourcentage de déchets détournés des sites d'enfouissement	Pourcentage		66%	-		
			306-4				
	BIODIVERSITÉ						
	Taille des sites en exploitation (y compris les sites détenus, loués et gérés)	Km ²	304-1	269 167 km ²	-		
	Nombre total d'espèces en danger critique selon la Liste rouge de l'IUCN et son équivalent national	Nombre	304-4	1			
	Nombre total d'espèces menacées selon la Liste rouge de l'IUCN et son équivalent national	Nombre	304-4	6			
	Nombre total d'espèces vulnérables selon la Liste rouge de l'IUCN et son équivalent national	Nombre	304-4	3			
	Nombre total d'espèces quasi menacées selon la Liste rouge de l'IUCN et son équivalent national	Nombre	304-4	5			
	Nombre total d'espèces pour lesquelles les données sont insuffisantes selon la Liste rouge de l'IUCN et son équivalent national	Nombre	304-4	20			
	Nombre total d'espèces représentant une préoccupation mineure selon la Liste rouge de l'IUCN et son équivalent national	Nombre	304-4	0			
	Nombre total d'espèces en voie de disparition selon le registre public de la LEP	Nombre	304-4	6			
	Nombre total d'espèces menacées selon le registre public de la LEP	Nombre	304-4	12			
	Nombre total d'espèces préoccupantes selon le registre public de la LEP	Nombre	304-4	13			
	Nombre total d'espèces non en péril selon le registre public de la LEP	Nombre	304-4	1			

TABLEAU DES DONNÉES DE 2022			NORMES				
	Indicateur		GRI	Données de 2022	SASB	GIFCC	FEM
	PERSONNES ET COMMUNAUTÉS						
	DIVERSITÉ ET INCLUSION						
Diversité, équité et inclusion	Pourcentage de femmes	Pourcentage	2-7	31	-		
	Pourcentage d'employés autochtones	Pourcentage		6,4			
	Pourcentage d'employés faisant partie d'une minorité visible	Pourcentage		8,8			
	Pourcentage d'employés ayant un handicap	Pourcentage		2,1			
	ATTRACTION, PERFECTIONNEMENT ET RÉTENTION DES TALENTS						
	Pourcentage du total des employés couvert par des conventions collectives	Pourcentage	2-30	64 %	-		
	SANTÉ ET SÉCURITÉ						
Santé, sécurité et bien-être	Nombre de décès des suites d'un accident de travail	Nombre	403-9	0	-		
	Nombre d'accidents de travail à déclaration obligatoire (taux TRC de l'OSHA)	Nombre	403-9	15	-		
	Nombre d'heures travaillées (pour tous les employés, sauf les entrepreneurs)	Nombre	-	7 215 938			
	Taux de mortalité	Taux	-	0	IF-EN-320a.1	•	
	Accidents évités de justesse	Nombre	-	52	IF-EN-320a.1		
	Taux global d'incidents à déclaration obligatoire (TGIDO)	Taux	403-9	0,42	IF-EN-320a.1		
	Taux d'accidents évités de justesse	Taux	403-9	1,59	-		
	Nombre global d'incidents à déclaration obligatoire	Nombre	-	15	-		
	Nombre d'incidents entraînant des jours d'absence du travail (DA)	Nombre	-	2	-		
	Taux de fréquence d'incidents entraînant des jours d'absence du travail (taux de DA)	Taux		0,06	-		
	Nombre d'incidents entraînant des jours d'absence du travail ou des restrictions ou transferts temporaires de travail (DART)	Nombre		7			
	Taux de DART	Taux		0,19			
	Pourcentage d'employés couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Pourcentage	403-8	100			
	Pourcentage d'employés couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail ayant fait l'objet d'un audit interne	Pourcentage	403-8	100			
	ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE						
Développement communautaire et économique	Investissement communautaire total	Million de Dollars	201-1	9.29 FY	-	•	
	Total des dons en espèces	Dollars	201-1	274 497 \$ FY	-		•

TABLEAU DES DONNÉES DE 2022			NORMES				
	Indicateur		GRI	Données de 2022	SASB	GIFCC	FEM
	GESTION RESPONSABLE						
	COMPOSITION DU CONSEIL						
Leadership et responsabilité	Femmes	Nombre	2-9	2	-		•
	Non-dirigeants	Nombre	2-9	3	-		•
	Administrateurs indépendants	Nombre	2-9	4	-		•
	Mandat moyen des administrateurs	Nombre d'années	2-9	4,6	-		•
ÉTHIQUE							
Éthique, intégrité et transparence	Pourcentage d'employés reconnaissant le Code de conduite	Pourcentage	205-2	99	-		
	Nombre de cas de conflits d'intérêts potentiels au sein des activités des LNC	Nombre		41			
	Nombre de plaintes, de rapports, de dossiers et d'interactions du personnel	Nombre		283			
FOURNISSEURS							
Approvisionnement durable	Pourcentage du budget d'approvisionnement utilisé pour les sites d'exploitation importants qui est dépensé auprès de fournisseurs locaux (comme le pourcentage de produits et de services achetés localement)	Pourcentage	204-1	58	-		
	Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des critères d'évaluation du rendement environnemental	Pourcentage		40			
	Pourcentage de fournisseurs identifiés comme surveillant leur consommation d'eau	Pourcentage		30			
	Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant relevé leurs sources d'émission de GES	Pourcentage		34			
	Pourcentage de fournisseurs identifiés comme assurant le suivi et la déclaration des émissions de GES	Pourcentage		21			
	Pourcentage de fournisseurs identifiés comme mettant en œuvre des stratégies d'efficacité énergétique	Pourcentage		33			
	Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant une politique de gestion des déchets	Pourcentage		68			
	Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant une politique en matière de droits de la personne	Pourcentage		63			
	Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant une politique de lutte contre la discrimination	Pourcentage		92			
	Pourcentage de fournisseurs identifiés comme formant leurs employés aux droits du travail	Pourcentage		68			
	Pourcentage de fournisseurs identifiés comme disposant d'un système permettant aux employés de signaler des problèmes de corruption ou de trafic d'influence	Pourcentage		77			
	Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant une politique de protection des droits des communautés autochtones	Pourcentage		61			

Cette page a été intentionnellement laissée vierge.



Canadian Nuclear
Laboratories

Laboratoires Nucléaires
Canadiens

Communications des LNC
286, rue Plant, Stn 700 A
Chalk River (Ontario)
K0J 1J0

Numéro sans frais : 1-800-364-6989
Télécopieur : 613-584-8272
communications@cnl.ca
www.cnl.ca